Réseau amap ILE DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

VIE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION 3

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF..... 4
EQUIPE SALARIEE 5
RELATIONS EXTERIEURES ET PARTENARIATS..... 6

ANIMER ET RENFORCER LE RESEAU REGIONAL 9

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DES AMAP 10
FORMER LES BENEVOLES AMAPIENS.....17
ORGANISER DES LIEUX DE RENCONTRES ET DE COHESION AU SEIN DU RESEAU.....20
COMMUNICATION ET CONNAISSANCE DU RESEAU 23

ANIMER LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'ETHIQUE 29

DIFFUSION ET APPROPRIATION DE LA CHARTE DES AMAP 30
DEMARCHE PARTICIPATIVE DE PROGRES.....32

FAVORISER L'INSTALLATION DE PAYSANS EN AMAP 35

UN ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET QUI SE POURSUIT 36
L'ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION
.....40

DEFINIR ET PROMOUVOIR NOTRE MODELE AGRICOLE.....45

DEFINIR NOTRE MODELE AGRICOLE : MARCHER COLLECTIVEMENT VERS CE MODELE 46
PROMOUVOIR NOTRE MODELE AUPRES DES DECIDEURS.....48

ANNEXES.....52

INTRODUCTION

Nous avons fêté en 2014 les 10 ans de notre réseau AMAP Ile de France ! 10 années c'est peu et c'est beaucoup ! Notre mouvement reste « jeune » et en même temps nous accumulons chaque année un peu plus d'expérience dans le travail collectif, dans les relations avec nos partenaires institutionnels et professionnels. Cette reconnaissance de l'intérêt des AMAP et du sérieux de notre travail se traduit par un nombre croissant de sollicitations venant de médias, d'étudiants, de professionnels, de producteurs de films, voire de touristes asiatiques ! Il nous est même impossible de pouvoir répondre à toutes. Cette notoriété a aussi un revers, certains voient notre activité économique comme un «danger» pour leur modèle productiviste, d'autres espèrent, en détournant quelques aspects de nos concepts, gagner beaucoup d'argent !

Ce rapport essaie de retracer au mieux l'activité du réseau en 2014 :

- Nous maintenons le nombre de groupes adhérents à notre réseau à son niveau de 2013 ainsi que les partenariats avec les producteurs,
- Nous continuons d'accompagner les porteurs de projets pour leur permettre de s'installer en Ile de France,
- Notre équipe salariée s'est étoffée en fin d'année d'un demi-poste supplémentaire sur les questions de gestion comptable,
- Notre budget 2014 est en excédent, mais l'équilibre dépend beaucoup de subventions publiques. En ces temps électoraux et économiques incertains, la part de notre autofinancement doit être un sujet de réflexion pour toutes les AMAP.
- Les orientations de 2014 votées par l'assemblée générale de 2013 ont été mises en œuvre pour partie par le collectif. Cette mise en œuvre se poursuivra en 2015, les orientations étant définies, depuis l'an passé, pour deux années.
- 2014 est la première année de la mise en œuvre de la nouvelle charte des AMAP élaborée par le réseau interrégional. Notre réseau Île-de-France participe au développement de rayonnement du MIRAMAP.

Bonne lecture !

Pour ne pas « alourdir » la lecture de cette documentation destinée au plus grand nombre de personnes, aussi diverses que variées, nous avons fait le choix de ne pas féminiser les textes lorsque la loi grammaticale française nous impose de faire en sorte que « le masculin l'emporte ». Au-delà de l'aspect pratique, nous sommes convaincus que la lutte féministe, à laquelle nous sommes sensibles au regard des amapiennes et des paysannes qui composent notre Réseau, se joue plus sur la « terre quotidienne » que par la compensation de tordre la langue afin de conquérir la parole et « l'égalitée ».

Croyez bien qu'au-delà de chaque « amapiens », « paysans » et tout autre « masculin qui l'emporte » dans ce rapport, les femmes sont éminemment présentes. Les nombreuses illustrations en attestent !

VIE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Alain Le Vot, co-président du Réseau

Le fonctionnement de notre structure n'a pas fondamentalement changé depuis les années précédentes. Voici en rappel les principales activités.

Fonctionnement du collectif, instance décisionnaire :

- C'est une démarche participative et collective sans hiérarchie des responsabilités. L'organisation des débats (animation, suivi du temps, relevé des décisions, prise de note, distribution de la parole), permet l'échange et la prise des décisions.
- Il s'est réuni tous les mois (sauf pendant les vacances) avec une bonne présence des administrateurs.
- Entre deux collectifs (plus si nécessaire), un comité de gestion de 4 membres se réunit en conférence téléphonique pour gérer les affaires courantes.
- Le groupe « communication » se réunit en conférence téléphonique toutes les semaines (sauf vacances) pour examiner les réponses à apporter aux très nombreuses sollicitations extérieures (participation à des débats, des fêtes, réception de délégations, rencontre avec des étudiants, visites de fermes, etc...)

Fonctionnement du collectif avec l'équipe salariée :

- Celle-ci est organisée également sous une forme participative et collective.
- Les salariés ont des tâches définies en Collectif et aident les administrateurs à mettre en œuvre les objectifs de l'AG.
- Pour la grande majorité des dossiers traités, un administrateur référent a été désigné, chaque salarié travaille donc en binôme avec l'administrateur référent concerné;
- La stabilité de l'équipe cette année a permis d'améliorer notre efficacité.
- Un mi-temps sur les questions comptable a été créé au dernier trimestre de l'année 2014.

Difficultés rencontrées :

- L'abondance des questions à traiter oblige à faire des choix difficiles et à repousser l'examen de certains sujets.
- Le nombre de nos adhérents et des groupes croît régulièrement, plus vite que nos moyens notamment financiers. De ce fait, il n'est pas toujours aisé d'aider les groupes (AMAP et interAMAP) et les producteurs à la hauteur de ce que nous souhaiterions.
- La réalité géographique de notre région (région capitale) et la durée des déplacements, compliquent le fonctionnement du Collectif.
- Les orientations ont besoin de temps pour être mises en œuvre d'où la recherche d'une certaine stabilité des administrateurs et des salariés.

EQUIPE SALARIEE

Michel Frechou, référent équipe salariée

Le Réseau a fêté cette année ses dix années d'existence pendant lesquelles la forme et la composition de l'équipe salariée ont beaucoup évolué. Mais depuis 2 ans on remarque une certaine stabilité puisque quatre salarié-e-s sont toujours au même poste :

Vony PELON et Benoît SEBAUT travaillent sur l'installation agricole dans le cadre du Pôle Abiosol. Vony accompagne plus spécifiquement les porteurs de projet et Benoît les citoyens et les collectivités territoriales dans leurs projets.

La mission principale d'Isabelle VALLETTE concerne l'éthique dans les AMAP avec la mise en place de la Démarche Participative de Progrès (DPP).

Anne LEBEC est en charge du développement et du suivi des partenariats AMAP ainsi que de la communication du Réseau. Elle porte également la réflexion du réseau sur les contrats hors maraîchage.

Il nous a semblé qu'un signe fort pour concrétiser un peu plus le partenariat entre les quatre structures du Pôle ABISOL serait d'employer un salarié en commun. Nous avons travaillé cette idée avec les Champs des Possibles qui partagent eux aussi la même volonté, les deux autres structures étant plus « attentistes » sur cette initiative. Aussi nous avons engagé avec eux une démarche de recrutement pour 2 postes supplémentaires :

- le premier focalisé sur « l'éveil des vocations » afin de compléter l'offre d'accompagnement du Pôle ABIOSOL à destination des porteurs de projets d'installation agricole.
- le second sur un périmètre de comptabilité et de gestion administrative.

Concernant le premier emploi, nous avions obtenu une convention qui finançait une partie du poste mais nécessitait d'obtenir un financement complémentaire pour lequel nous avions déposé un dossier. Nous avons publié une offre d'emploi, reçu plus de 50 réponses et procédé à l'entretien de 3 candidates dont aucune ne nous a entièrement convaincu. Par ailleurs, le second dossier de financement n'ayant pas été accepté nous avons renoncé à la création de ce poste.

Le second recrutement s'est lui conclu positivement par l'emploi de Marie Saint-Réquier-Bernard qui nous a rejoint en fin d'année. Son temps de travail est réparti en 4/5 pour les Champs des Possibles et 1/5 pour le Réseau. Elle prend en charge une partie importante des tâches administratives et traite des actes de comptabilité qui étaient jusqu'ici délégués à l'association « AS 77 ».

RELATIONS EXTERIEURES ET PARTENARIATS

LE POLE ABIOSOL

Jean-Louis Colas, représentant du Collectif au sein d'Abiosol

Depuis 2009, le Réseau fait partie intégrante et active du pôle ABIOSOL (Pôle d'accompagnement des projets agricoles biologiques et solidaires en île de France) qui réunit quatre structures, le GAB - Groupement des agriculteurs biologiques d'Ile de France, Terre de liens Ile de France, les Champs des Possibles, couveuse d'activités agricoles et rurales, et notre Réseau AMAP-IDF.

Chaque structure composant le Pôle ABIOSOL a son identité et sa vision politique propre. Le processus de construction stratégique du Pôle ABIOSOL, initié fin 2012, s'est poursuivi en 2014. Deux rencontres des administrateurs et salariés référents (Rencontres Sal Ad) des quatre structures ont permis de favoriser la circulation d'informations, de clarifier le cadre d'actions et une vision commune. L'agriculture promue par le Pôle ABIOSOL est une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes, en mode de production agrobiologique, économiquement viable, socialement responsable, à dominante alimentaire et inscrite dans son territoire.

C'est donc dans ce cadre partenarial que sont réunies les forces des différents réseaux et leur savoir-faire pour favoriser l'installation agricole dans notre région en accompagnant d'une part les porteurs de projet candidats à l'installation, et d'autre part les collectivités territoriales et les citoyens ayant des actions en faveur de l'installation agricole. Pour chacun de ces axes, des administrateurs de chaque structure sont impliqués dans le pilotage et le suivi des actions, en tandem avec les salariés concernés.

En 2014, pour faire suite au travail de Solen sur les références technico-économiques en maraîchage biologique, un groupe d'administrateurs est mis en place pour encadrer le travail sur l'éveil des vocations agricoles. L'embauche de Solen pour un CDD de 6 mois est validée par le Réseau, avec le soutien financier des Champs Des Possibles. Sa mission est de :

- nouer des partenariats avec les acteurs de l'emploi.
- pérenniser le parcours « Paysans demain ».
- finaliser le document de communication sur les références technico-économiques.

Plan BIO

Un nouveau Plan BIO est lancé pour la période 2014/2020, et nous avons contribué à son élaboration avec nos trois autres partenaires d'ABIOSOL. En particulier, nous avons obtenu que des amendements en notre faveur soient portés par les groupes politiques Europe Ecologie Les Verts et Parti Socialiste.

En outre nous avons obtenu une place pour un représentant ABIOSOL au comité de pilotage et au comité technique, en plus de la place déjà occupée par le Groupement des Agriculteurs Biologiques.

Avec l'Agence des Espaces Verts, nous travaillons avec la nouvelle chargée de mission pour établir une convention de partenariat.

Concernant l'accompagnement des porteurs de projet, le pôle ABIOSOL a mis en place une convention d'accompagnement fin 2012, ce qui a permis une formalisation de l'accompagnement. Ainsi fin 2014, 120 porteurs de projet ont signé une convention ou le feront très prochainement. 37 d'entre eux ont pour accompagnatrice référente la salariée du Réseau AMAP-IDF.

EN CHIFFRES :

EN 2014, 11 INSTALLATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DONT 8 EN ILE DE FRANCE

64 INSTALLATIONS ACCOMPAGNEES PAR ABIOSOL DEPUIS 2009 DONT 48 EN ILE DE FRANCE

Les actions menées pour l'accompagnement des porteurs de projets représentent 11 réunions d'accueil avec 71 participants, 8 visites de fermes BIO et de sites d'accueil en test d'activité pour 69 participants, 4 cafés-installation pour 50 participants, enfin 43 formations pour 188 participants.

Le parcours « paysans demain » mis en place pour la première fois en 2014, a concerné 14 stagiaires pour 4 stages de 2 semaines chacun sur 40 fermes en Ile de France. Il comprenait également une journée de formation à Paris et 2 jours de regroupement à Toussacq pour faire un point intermédiaire et afin que les stagiaires se rencontrent et échangent leurs expériences.

Concernant l'axe « accompagnement des dynamiques territoriales », le Réseau AMAP-IDF s'est notamment impliqué fortement sur le dossier de Magny les Hameaux, où un projet d'installation sur la parcelle de 11 ha prend forme. Ainsi, Robert s'est nouvellement installé en fin d'année, qui a été marquée par le fort soutien de l'AMAP locale « Le Panier des Hameaux ».

Par ailleurs, nous sommes également très impliqués sur le territoire du Val Maubuée, une parcelle de 9 ha. Nous travaillons avec l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Marne, la communauté d'agglomération du Val Muée, la Commune d'Emerainville et les associations locales pour installer un collectif de paysannes et paysans

Ces deux axes sont détaillés dans la partie « Favoriser l'installation en agriculture paysanne ».

Le pôle Abiosol a également participé en 2014 à l'élaboration de politiques nationales, régionales et locales qui concernaient le développement de l'agriculture citoyenne et paysanne. Le Réseau AMAP-IdF s'est notamment impliqué dans la rédaction d'un argumentaire de plaidoyer pour promouvoir la priorité de l'installation agricole auprès des élus locaux, à l'occasion de la campagne pour les élections municipales. Ce point sera détaillé dans la partie « Promouvoir notre modèle agricole ».

Le travail engagé par Abiosol depuis plusieurs années commence à porter ses fruits et nous sommes reconnus pour la qualité et le sérieux de nos interventions.

LES RESEAUX REGIONAUX, NATIONAUX ET INTERNATIONAUX DES AMAP

Jean-Michel Dupont, membre du Collectif

Durant l'année écoulée, le Réseau a participé à différentes initiatives tant au niveau régional que national.

A la suite des travaux sur la nouvelle charte, en particulier des assises nationales, qui se sont déroulées à Villarceaux en île de France les 14 et 15 décembre 2013, s'est tenue l'assemblée générale du Miramap les 15 et 16 mars 2014 à Ribécourt Dreslincourt (60), à laquelle le réseau a participé. Les points importants de cette AG étaient l'adoption définitive de la nouvelle charte, et le transfert par Alliance Provence au Miramap de la marque AMAP.

Le Réseau s'est fortement investi dans l'écriture de la nouvelle charte.

Le Miramap a également organisé une réunion sur les cagnottes solidaire le 1er septembre, dans les locaux du réseau Ile de France.

Un investissement plus important du Réseau AMAP IDF dans le Miramap reste toujours d'actualité, même si nos forces militantes actuelles ne le permettent pas à ce jour.

Rappelons également que le Réseau AMAP IDF est l'un des partenaires du Réseau international Urgenci[1], et que nous répondons régulièrement à des sollicitations dans le cadre de rencontres internationales.

Le Réseau a participé également à différentes initiatives :

- la participation à un séminaire sur les alternatives dans le cadre de l'université d'été Européenne d'ATTAC, du 19 au 22 aout 2014 à Paris.
- la tenue d'un stand au Festival des Utopies Concrètes, sur le Bassin de la Villette les 28 et 29 septembre 2014.
- deux permanences sur un stand ABIOSOL au salon Marjolaine, du 8 au 16 novembre 2014
- une participation aux travaux lancés par la région « Scénario Afterres 2050 : pour une utilisation durable des terres agricoles françaises ». Plusieurs réunions ont eu lieu en 2014.
- une intervention à la Mairie de Paris du Xème arrondissement dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.

1 URGENCI regroupe au niveau mondial des citoyens, producteurs agricoles, consommateurs, militants, acteurs politiques impliqués dans une approche économique alternative appelée les **Partenariats Locaux Solidaires entre Producteurs et Consommateurs** (PLSPC).

ANIMER ET RENFORCER LE RESEAU REGIONAL

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DES AMAP

ACCOMPAGNEMENT DES CONSOMMATEURS

DES SOIREES « CREATEURS D'AMAP » POUR REPONDRE A LA DEMANDE DES CITOYENS DESIREUX DE CREER UN GROUPE

Témoignage d'Aurélia OPOIX, maraîchère (Boutigny, 77) intervenante des soirées créateurs d'AMAP

"Lors de ces soirées créateurs, les attentes des participants peuvent être différentes, mais cela commence toujours par une envie de créer un partenariat entre un groupe de consommateurs et un paysan. Comprendre les principes et l'éthique de ce partenariat est la base d'une belle collaboration en devenir entre un paysan et les amapiens. De mon côté, lors de ces soirées, j'essaie d'apporter un peu de mon expérience paysanne, d'expliquer la vision que nous avons de ce partenariat AMAP et de l'importance d'établir une relation de confiance. Ce sont des moments qui m'enrichissent autant que les participants. "

La présence d'une maraîchère aux formations est un élément très apprécié des participants. Le Réseau AMAP IDF continuera donc de mobiliser les paysans et paysannes d'Ile-de-France pour qu'ils témoignent de leur expérience au cours de ces formations.

Ils sont plusieurs à s'intéresser aux alternatives à la grande distribution, à rechercher davantage de liens avec « ceux qui produisent ». Ils sont plusieurs citoyens à vouloir reprendre leur alimentation en main et à se dire curieux ou convaincus du mouvement AMAP. Pour faire connaître le modèle AMAP et pour accompagner les plus convaincus à la création d'un groupe AMAP, le Réseau AMAP IDF propose des « soirées créateurs d'AMAP » tout au long de l'année. Convaincu que la phase de création est une étape clé qui conditionne en grande partie la bonne mise en place et la pérennité du partenariat, le Réseau AMAP IDF incite tout citoyen désireux de créer un groupe à participer à ces soirées d'échanges. En 2014, 4 « soirées créateurs d'AMAP » ont été organisées :

- Le mercredi 19 mars
- Le mercredi 4 juin
- Le mercredi 24 septembre
- Le lundi 8 décembre

Ces soirées ont attiré 52 participants au total, soit une augmentation de 18% par rapport à l'an dernier.

EN CHIFFRES :

4 soirées « créateurs d'AMAP »

52 participants au total

17 nouveaux groupes AMAP

13 groupes en cours

Utile aux participants, cette formation permet de les orienter selon ce qu'ils recherchent et leur apporte les éléments clés pour poursuivre vers une création de groupe AMAP. Ces formations alternent entre apports théoriques et échanges participatifs entre les participants et les intervenantes. Parmi elles, Aurélia Opoix ou Sophie Duplay, toutes deux maraîchères en Ile-de-France, étaient toujours présentes pour apporter leur expérience et prodiguer conseils et recommandations aux potentiels futurs AMAPiens.

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DES FUTURS AMAPIENS SUR LEUR TERRITOIRE

ZOOM SUR L'AMAP DU CHOU RAVER EN PARTENARIAT AVEC BORIS, COUVE A TOUSSACQ EN 2014

Le Réseau AMAP IDF a fait la connaissance de quelques salariés de Médecins du Monde à l'occasion d'une soirée créateurs d'AMAP en mars 2014. Une première prise de contact enthousiaste et prometteuse : quelques jours plus tard, les futurs amapiens de Médecins du Monde rencontraient déjà Boris, couvé à Toussacq (couveuse des Champs des possibles, à Villenauxe-la-Petite, sud 77). Il n'aura ensuite fallu que quelques mois pour qu'une poignée de salariés du siège de Médecins du Monde créent l'AMAP et transforment le quai de livraison du siège en véritable lieu de livraison chaleureux. Il s'agissait ici pour le Réseau AMAP IDF de proposer un accompagnement complet et multiacteurs :

- *Accompagnement du noyau dur de salariés de Médecins du Monde dans la création de leur AMAP : participation à une réunion d'information grand public auprès de l'ensemble des salariés du siège, aide à la rédaction des statuts, du règlement intérieur…*
- *Accompagnement de Boris dans sa recherche de groupes en AMAP : réunions régulières en lien avec les Champs des Possibles pour définir ses attentes, faire des points réguliers sur ses recherches, lui apporter des éléments spécifiques du partenariat AMAP et de la relation avec le groupe…*
- *Mise en relation entre le groupe AMAP de Médecins du Monde et Boris : 1re rencontre, participation à la 1re distribution…*

Pour répondre aux demandes des citoyens qui souhaitent poursuivre vers la création concrète d'un groupe AMAP, le Réseau AMAP IDF leur propose un accompagnement individuel et adapté à leur situation : du suivi du noyau dur sur les aspects pratiques du partenariat à la recherche incontournable d'un paysan partenaire.

Cet accompagnement s'est traduit ponctuellement par des rencontres physiques localement sur leur territoire ou régulièrement à travers des entretiens téléphoniques. Les points principaux qui ont été traités sont:

- La mobilisation pour rechercher/recruter de nouveaux adhérents
- L'organisation des distributions
- La rédaction des contrats, des statuts et des règlements intérieurs
- La déclaration de l'association en préfecture
- L'organisation de l'Assemblée générale constitutive
- Le besoin en matériel pour démarrer un groupe AMAP
- La recherche de paysans en Ile-de-France et alentours

Un travail important de capitalisation des expériences et des outils des groupes AMAP déjà constitués avait été lancé fin 2013 et s'est poursuivi en 2014 permettant de mettre à disposition des citoyens quelques supports utiles dans leur phase de création : flyers de présentation du groupe AMAP ou destinés à recruter de nouveaux adhérents, convention du local de livraison, exemple de comptabilité d'une AMAP, statuts, règlement intérieur…

Au-delà du travail de capitalisation, une réflexion autour de la mutualisation de ces supports reste à mener en 2015.

ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS

Depuis 3 ans, le Réseau AMAP IDF travaille en partenariat avec l'AFOCG[2] 45 pour favoriser l'autonomie des paysans dans la gestion technique, économique ou stratégique de leur exploitation. Partant du principe que l'analyse comptable est un outil fondamental pour prendre des décisions de gestion, l'AFOCG forme les paysans à maîtriser leur comptabilité.

Comme les deux années précédentes, deux formations (deux fois 3 jours) en comptabilité sont organisées :

- La première pour initier les paysans ou futurs paysans à l'enregistrement comptable.
- La seconde pour accompagner celles et ceux qui ont été formées les années précédentes pour leur clôture comptable.

D'année en année, le groupe de paysans s'étoffe et la dynamique d'échanges entre paysans autour de la gestion prend forme peu à peu. Si les paysans le souhaitent, la constitution d'une AFOCG serait envisageable dans les prochaines années…

ACCOMPAGNEMENT DES PARTENARIATS AMAP

UNE MISE EN RELATION INDISPENSABLE

Au cours de l'année 2014, ce sont 24 nouveaux partenariats AMAP qui ont été établis entre des groupes AMAP et des maraîchers et 12 nouveaux partenariats constitués avec des paysans non-maraîchers.

Au total, on dénombre 35 nouveaux partenariats AMAP établis en Ile-de-France.

Parmi les 24 nouveaux partenariats établis avec des maraîchers:

- 17 sont issus de création de groupes AMAP
- 3 sont en cours de création
- 4 concernent des mises en relation avec des groupes AMAP déjà constitués dont le partenariat a pris fin pour de multiples raisons (relations détériorées avec le paysan et perte de confiance, reconversion professionnelle du paysan…)

EN CHIFFRES :

24 nouveaux partenariats établis avec des maraîchers

Dont 16 accompagnements individuels suivis par le Réseau AMAP IDF

12 nouveaux partenariats établis avec des paysans hors-maraîchage

[2] Associations de Formation collective à la Gestion

Afin de faciliter la mise en relation entre les paysans et les groupes AMAP, des formulaires en ligne avaient été édités en 2013 et ont continué à être utilisés en 2014. Ces formulaires accessibles en ligne ont grandement facilité la capitalisation d'informations sur chacun des acteurs (motivations à créer un partenariat AMAP, capacité de production, nombre d'adhérents du groupe AMAP, localité géographique…).

Le Réseau AMAP IDF moteur dans cette action de mise en relation a reçu 12 sollicitations de groupes en recherche de paysans. Plus nombreux de leur côté, les paysans ont été 21 à solliciter le Réseau pour être mis en relation avec un groupe, parmi lesquels 14 étaient maraîchers.

Dans certains cas, le Réseau AMAP IDF mène un accompagnement personnalisé. Pour d'autres, la mise en relation peut parfois se limiter à l'envoi des formulaires et des réponses collectées. En effet, à l'heure actuelle, le Réseau AMAP IDF ne peut pas toujours s'engager sur l'adéquation du paysan et/ou du groupe concernés avec les principes AMAP, pas plus que sur les relations futures qu'entretiendront groupes et paysans.

Ce chantier de « mise en relation » soulève de nombreuses interrogations :

- quelle réponse apportée aux paysans hors Ile-de-France, quelle proximité recherchée ?
- comment mieux transmettre/transférer les demandes de mise en relation des paysans hors-maraîchers ?
- quelle est la capacité du Réseau AMAP IDF à connaître l'ensemble des paysans sollicitant le Réseau ? etc.

Le Réseau AMAP IDF a initié des réflexions en lien avec quelques paysans. Ces réflexions se poursuivront en 2015.

Developpement d'un accompagnement individuel : repondre aux besoins specifiques de chaque groupe

Afin de renforcer l'accompagnement individuel des groupes, un travail important de capitalisation d'expériences et d'outils a été mené :

- Etat des lieux des supports utiles aux groupes
- Mise en relation avec plusieurs groupes pour capitaliser les outils dont ils disposent
- Classement selon des rubriques spécifiques

LES PARTENARIATS EN DIFFICULTE

Les sollicitations ponctuellement adressées à l'équipe administratrice et salariée renvoient au vaste chantier de la Démarche Participative de Progrès (DPP). En 2013, quelques cas leurs ont été signalés dont deux groupes en profond questionnement sur la reconduction du partenariat avec leurs producteurs ; un groupe en pleine crise interne de mobilisation ; quelques producteurs ayant connus de sérieux problèmes de santé ou d'importantes avaries. Un administrateur et deux salariées se sont mobilisés lors de deux AG, et les résultats de cette participation ont été bénéfiques pour les partenariats.

Mais n'ayant ni les moyens ni le souhait de « jouer aux pompiers » nous privilégierons toujours l'amélioration continue des pratiques, dans l'élan créé par le chantier de réécriture de la Charte, qui doit devenir une priorité collective du Réseau. C'est bien la communauté de l'ensemble des membres qui est concernée par la bonne santé des partenariats de la région ; et la mise en place progressive de la DPP est l'outil privilégié pour développer la montée en compétences des interAMAP sur ces sujets.

Une demande importante des groupes reposait également sur les questions juridiques liées à leur fonctionnement en AMAP : fiscalité, activités pédagogiques à la ferme, vente en AMAP… Un kit juridique est en cours de création au niveau du Miramap, suivi par un comité de pilotage créé en 2014, un salarié du Réseau AMAP IDF y étant représenté. L'ensemble des salariés du Réseau AMAP IDF a été mobilisé à ce sujet et continueront à l'être en 2015.

DEVELOPPER ET RENFORCER LES PARTENARIATS HORS MARAICHAGES

En 2014, l'accompagnement des partenariats hors-maraîchage s'est poursuivi, aussi bien auprès des paysans que des groupes AMAP. Axé sur la filière arboricole en 2013, la volonté du Réseau AMAP IDF en 2014 a été de s'adapter aux demandes ponctuelles des paysans et des groupes, que ce soit en aviculture, en plantes aromatiques et médicinales, en élevage de brebis…

Afin d'avoir une meilleure visibilité de la diversification des partenariats hors-maraichage actuels, le Réseau AMAP IDF a dressé un état des lieux de la situation en Ile-de-France en se basant sur les données fournies par les groupes AMAP eux-mêmes. De nombreux contrats ont été établis :

- **Viande : agneau, bœuf, veau, porc et volailles (poulets de chair, poulardes, chapons…)**

Volailles : 7 éleveurs identifiés
41 partenariats « volailles »

- **Fruits (pommes, poires principalement), et transformés : jus, nectars, confitures…**

12 arboriculteurs identifiés (Yvelines, Seine-et-Marne, Val d'Oise et hors Ile-de-France)
55 partenariats « fruits »
Au total, 1821 contrats « fruits » établis entre amapiens et arboriculteurs

- **Fromages et produits laitiers : chèvres, brebis, vache et faisselles, crème fraiche…**

12 éleveurs identifiés (Seine-et-Marne, Yvelines et hors Ile-de-France)
37 partenariats « fromages, produits laitiers »
Au total, 718 contrats « fromages et/ou produits laitiers » établis entre AMAPiens et éleveurs

- **Œufs**

19 paysans identifiés (éleveurs ou maraîchers en diversification)
58 partenariat « œufs »

ZOOM SUR UN EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU AMAP IDF : LE CAS DE LA FILIERE AVICOLE

Le Réseau AMAP IDF a travaillé concrètement sur les termes du contrat « volailles » :

- *Capitalisation des contrats « volailles » existants en Ile-de-France*
- *Discussion et rencontre avec des éleveurs de volailles*
- *Conception d'un contrat AMAP « volaille » type avec une note explicative reprenant l'ensemble des termes du contrat : principe général, pratiques de production, durée du contrat, volume, modalités de paiement, visite de la ferme, livraison, engagements réciproques…*
- *Accompagnement de porteuses de projet à la mise en place de leur contrat « volailles »*

Au-delà du travail mené pour le contrat « volailles », plusieurs échanges ont amené à se questionner sur la question logistique de la distribution, sur l'organisation du temps de travail du paysan sur sa ferme et ont débouché à la construction d'outils : exemple de planning annuel détaillé jour par jour. Un travail important sur les contrats a également été mené pour la filière des plantes aromatiques et médicinales et un contact avec un producteur hors Ile-de-France a été établi.

Miel

6 apiculteurs identifiés (Seine-et-Marne, Essonne, Yvelines)
19 partenariats « miel »
Au total, 294 contrats « miel » établis entre AMAPiens et apiculteurs

Pain, farine

Plusieurs contrats « pain » sont établis avec des artisans boulangers. Ils sont d'ailleurs majoritaires sur les partenariats avec les paysans-boulangers.

Huile de tournesol, de colza

Seulement un partenariat a été identifié pour l'huile de tournesol et de colza.

Champignons

3 champignonnières identifiées (Yvelines, Val d'Oise, Indre-et-Loire)
16 partenariats « champignons »
Au total, 374 contrats « champignons » établis entre amapiens et champignonniers

Plantes aromatiques et médicinales (depuis 2014)

Création de partenariats avec Sylvie Guillot, maraîchère et productrice de plantes aromatiques et médicinales, sud Essonne.

D'autres contrats (sous forme de précommandes pour la plupart) ont été établis pour la livraison de châtaignes, d'huile d'olive, de pâtes, des légumineuses (lentilles…)…

Il s'agit ici d'un premier état des lieux qui sera affiné en 2015.

ZOOM SUR LA GESTION DU PARTENARIAT HORS-MARAICHAGE

Le Réseau AMAP IDF a travaillé sur la gestion du partenariat AMAP qui peut être dans certains cas très chronophage, principalement pour les paysans hors-maraîchage qui sont en partenariat avec un nombre important de groupes AMAP. Un équilibre doit donc se créer entre le travail du paysan et ceux des référents « paysan » pour favoriser la bonne gestion du partenariat. A partir de nombreux retours d'expériences, une fiche a été produite permettant de synthétiser les éléments clés : conseils, points d'attention, idées à piocher sur plusieurs éléments :

- *Rôle du référent « paysan »*
- *Organisation des échanges entre le paysan et ses référents*
- *Mutualisation des contrats*
- *Rencontre entre les groupes AMAP partenaires du même paysan*

Le Réseau AMAP IDF a orienté ses travaux sur certaines de ces filières, tenant compte des demandes ponctuelles qui lui étaient faites. L'accompagnement du/des paysans et du/des groupes pouvaient porter sur :

- La mise en relation
- Les contrats
- L'organisation logistique des distributions et du travail sur la ferme
- La relation avec les groupes AMAP partenaires
- Le calcul du prix de la part de production
- Rôle et place des référents « production » au sein des groupes AMAP…

Ces demandes ont principalement concernées les filières suivantes en 2014 : la culture de champignons, l'arboriculture, les plantes aromatiques et médicinales, l'aviculture (poulets de chair et œufs) et l'élevage d'agneaux.

Le Réseau AMAP IDF a également été moteur dans la mise en relation entre les groupes AMAP et les producteurs. En 2014, ce sont 12 nouveaux partenariats qui ont été établis avec des paysans hors-maraîchage.

Le Réseau AMAP IDF a donc développé un accompagnement sur plusieurs filières en parallèle. Certaines des réflexions menées pour la filière arboricole en 2013 ont constitué des bases intéressantes de discussion pour d'autres filières. En ce sens, les réflexions simultanées sur les diverses filières citées servent à alimenter une discussion commune et globale sur la bonne gestion des partenariats AMAP mais aussi et surtout sur l'adaptation des contrats AMAP en hors-maraichage.

FORMER LES BENEVOLES AMAPIENS

LE CYCLE DE FORMATIONS GENERALISTE AUTOUR DE L'AGRICULTURE

(Cf.ANNEXE 1 : CYCLE DE FORMATION DES BENEVOLES)

ZOOM SUR LE CATALOGUE DES FORMATIONS BENEVOLES 2014

Afin d'avoir une visibilité sur l'année du programme de formations proposées, le Réseau AMAP IDF, en lien avec Terre de liens IDF a travaillé à la conception d'un catalogue « des formations bénévoles ». Ce catalogue aussi bien consultable en ligne que disponible en version papier. Un catalogue complet comprenant :

- *Les formations classées par rubriques*
- *L'agenda complet des formations et* des *liens pour vous inscrire directement aux formations*
- *Des liens vers des revues, sites web etc… pour permettre aux participants de s'informer en amont de la réunion*

Ces formations ont à nouveau remporté un vif succès auprès de l'ensemble des participants, tant par la qualité des interventions qu'au travers de la diversité des formations proposées. L'enrichissement de l'offre de formations d'année en année est l'une des exigences à laquelle le Réseau AMAP IDF s'efforce de répondre.
Nombreux sont les participants à avoir signifié leur attente du prochain cycle !

Initié en 2012 par un groupe de citoyens des deux réseaux, du Réseau AMAP IDF et de Terre de liens IDF, le cycle de formations a été conçu pour favoriser l'implication des bénévoles sur la question : « Comment mobiliser les citoyens pour parler de l'agriculture auprès du grand public ? ».

Au départ, le cycle de formation comptait 6 formations. Après 3 ans d'expérience et de retours des bénévoles, ce sont **11 formations** qui ont été programmées en 2014, permettant ainsi de **former près de 200 bénévoles.**

Les formations spécifiques au module « intervenir sur mon territoire » seront détaillées dans la partie « former les citoyens aux enjeux de l'agriculture à l'aménagement du territoire ».

EN CHIFFRES :

11 FORMATIONS SUR LES ENJEUX DE L'AGRICULTURE FRANCILIENNE

3 FORMATIONS « S'INVESTIR DANS LES AMAP »

198 PARTIICIPANTS

FORMATION « RESPONSABLES DE GROUPES EN AMAP »

TEMOIGNAGE D'ALY ELHADY DE L'AMAP TERR'EVILLES

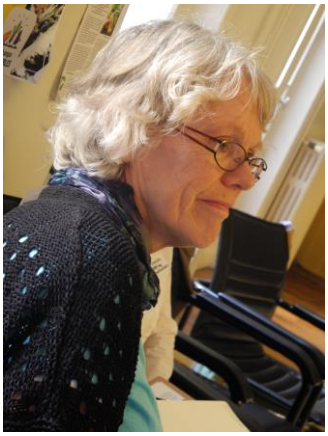

J'ai suivi la formation 'Responsables de groupes en AMAP' sur trois jours, formation riche en échanges et en information.
Chaque journée était construite de telle manière à pouvoir apprendre et tester plusieurs techniques d'animation, techniques que nous pouvons appliquer chez nous localement : la « météo » de début et de fin de réunion, la « déambulation », le « world café », les incontournables « brainstormings » etc.
Une grande partie a été consacrée à l'histoire de l'agriculture paysanne et les échanges avec les paysans présents ont permis de traiter de sujets tels que la notion de coproduction, le coût de la production (versus prix du panier !), le revenu juste …
Le 3e jour a quant à lui été axé autour de la démarche participative de progrès (DPP)…ou comment nous interroger sur nos propres pratiques pour continuer à les améliorer collectivement.

En 2014, le Réseau AMAP IDF a organisé une « Formation des Responsables de groupes en AMAP » adressée, comme son nom l'indique, aux bénévoles exerçant des responsabilités formelles ou informelles au sein de leur groupe en AMAP, souvent confrontés à des crises de désaffection, manque de mobilisation au sein de leur groupes, difficulté à faire tourner les responsabilités, à motiver les adhérents à s'impliquer plus activement dans la vie du partenariat, etc. Elle a pour objectif de permettre aux responsables associatifs de groupes en AMAP en IDF, en apprentissage de la vie associative, d'une part de pouvoir prendre du temps pour réfléchir et échanger sur leur propre rôle, d'autre part d'acquérir et d'expérimenter des outils et techniques d'animation à mettre ensuite au service de la vie du groupe (organisation et animation de la vie associative, mobilisation des adhérents, mise en œuvre de projets collectifs, etc.), comme du (ou des) partenariat(s) AMAP avec un (ou des) producteur(s) (compréhension des réalités agricoles, rôle pédagogique, rôle de médiateur, etc.). Cette formation a été organisée à deux reprises, dans les locaux de l'association, au 24 rue Beaubourg :

- 1ère session : mercredi 12 février (vie du groupe en AMAP) et mercredi 12 mars 2014 (agriculture paysanne, Charte) ; 13 participants ;
- 2e session : dimanche 21 septembre (vie du groupe en AMAP), dimanche 19 octobre (agriculture paysanne, Charte) et dimanche 16 novembre 2014 (amélioration des pratiques) ; 13 participants.

La mise en œuvre de cette formation a bénéficié de l'intervention d'une formatrice extérieure qui a pris en charge la préparation, l'animation et le bilan des deux sessions. Un paysan en AMAP membre du Collectif du Réseau a participé à la deuxième journée de chaque session afin d'apporter un éclairage concret sur l'agriculture paysanne ; trois paysans en AMAP membres du Réseau ont également participé à la troisième journée pour enrichir les réflexions sur l'amélioration des pratiques. Le temps de restitution en parole libre à la fin de la session a confirmé l'intérêt de ce type de formation et les besoins multiples des responsables associatifs auxquelles elle s'adresse. Le caractère très participatif de la formation (s'appuyant largement sur l'expérience des participants) s'est avéré particulièrement apprécié des participants et adapté à ce public.

FORMATION « ANIMATION DE REUNION » POUR LES BENEVOLES INVESTIS DANS LA VIE DU RESEAU

Cette formation s'adressait aux responsables associatifs de groupe en AMAP en IDF désireux de découvrir, expérimenter et/ou approfondir leur maitrise d'outils et de techniques d'animation de réunion. En effet, ces derniers sont souvent confrontés à un manque de méthode dans la conduite de leurs réunions, ce qui entraîne perte d'énergie, manque de suivi dans les décisions, parfois incompréhensions et tensions, etc.

Cette formation a été organisée à deux reprises, dans les locaux de l'association, au 24 rue Beaubourg, sur trois soirées de 3h (18h-21h) :

- Session 1 : jeudi 20 mars, jeudi 27 mars, jeudi 24 avril 2014 ; 11 participants ;
- Session 2 : mercredi 19 novembre, jeudi 4 décembre, mardi 16 décembre 2014 ; 9 participants.

Elle s'est organisée autour des trois modules suivants :

- Module 1 - Animer une réunion : fondamentaux.
- Module 2 - Animer une réunion : perfectionnement ;
- Module 3 - Mise en situation : chaque participant a animé un mini-temps de « réunion » sur un thème qu'il amène et avec une méthode qu'il a choisie, puis le groupe et le formateur lui adressent des retours sur sa posture d'animation et de gestion du groupe.

Cette formation a fait intervenir une personne formatrice de l'ADDEL, organisme de formation qui avait auparavant développé une formation similaire pour le public des Régies de Quartiers à Paris, soit un public de citoyens engagés dans la vie de leur quartier, relativement proche de celui des AMAP. Cette personne apportait un certain nombre d'éléments théoriques, puis animait de nombreux échanges participatifs entre les personnes présentes, à partir de leurs expériences (réussites et difficultés) au sein de leurs propres groupes AMAP.

A la fin de la formation, les participants ont exprimé une satisfaction unanime quant à la pertinence de cette formation, aux contenus théoriques apportés ainsi qu'à la convivialité et la qualité des échanges tout au long de ces séances. Les partages d'expériences et les mises en situation ont été tout particulièrement appréciés et seront donc reconduits.

ORGANISER DES LIEUX DE RENCONTRES ET DE COHESION AU SEIN DU RESEAU

LES INTERAMAP

Jean-Michel Dupont, référent interAMAP et Isabelle Vallette chargée de mission

DEVELOPPEMENT DU MAILLAGE TERRITORIAL

(Cf. ANNEXE 2 : FONCTIONNEMENT DES INTERAMAP)

ZOOM SUR L'INTERAMAP NORD EST 91

Aussi appelée OYES pour les initiales des 4 cours d'eau du secteur : Orge, Yerre, Essonne et Seine. Cette interAMAP s'est réunie 6 fois en 2014, elle concerne vingt et un groupes de la moitié est de l'Essonne. Plusieurs paysans de l'Essonne se mobilisent régulièrement pour participer à cette interAMAP, apportant des éléments de réflexion supplémentaires aux échanges des groupes AMAP

Initiées en 2006, les interAMAP se définissent comme des espaces de rencontres informels entre producteurs en AMAP et consommateurs membres de groupes en AMAP d'un même territoire. Véritables lieux d'échanges, les interAMAP permettent de partager les expériences et pratiques de chacun et de faire vivre le lien entre le niveau régional et local au sein du Réseau. Leur développement et leur renforcement est un enjeu majeur pour garantir l'efficacité et la démocratie du réseau.

En 2014, un état des lieux des interAMAP déjà fonctionnelles et un suivi de leurs réunions a été réalisé : identification du nombre de groupes et de producteurs y participant, fréquence et lieux des réunions, suivi des ordres du jour et comptes rendus, lieux de réunion, mode d'organisation, d'animation, etc.

Au total, 20 réunions d'interAMAP ont eu lieu en 2014, avec des réalités très diverses selon les territoires.

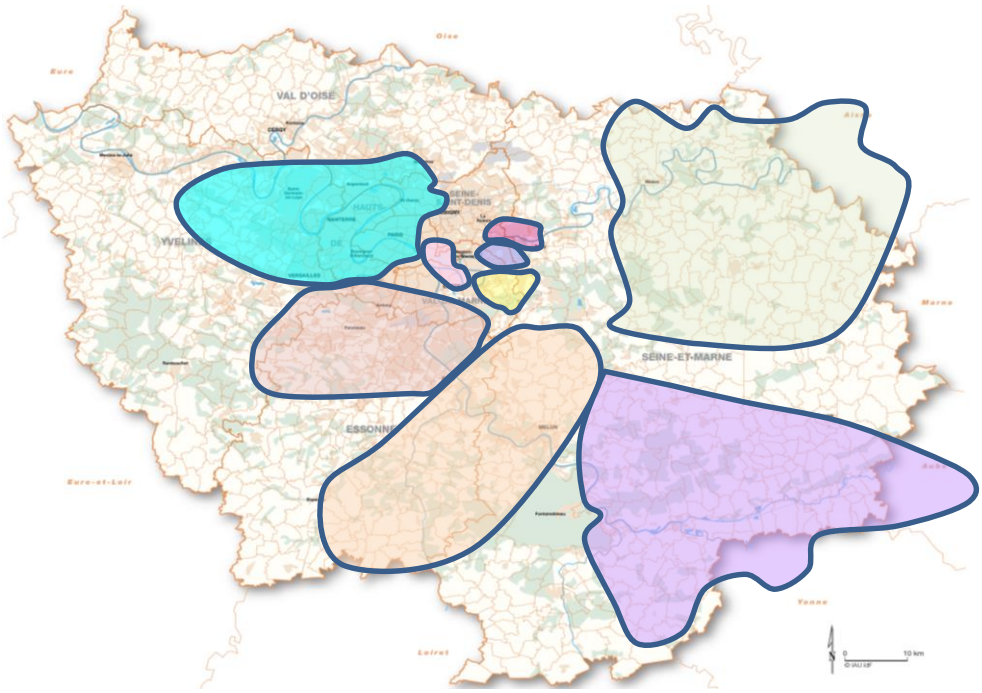

RENFORCEMENT STRUCTUREL DES INTERAMAP

ZOOM SUR LES CHANTIERS QUI ONT ANIME LES ECHANGES EN INTERAMAP.

*Un travail actif de lecture et d'appropriation collective de la **nouvelle charte des Amap**, votée par le Mouvement inter-régional des AMAP en mars 2014 (OYES, Lacisbio, PC Sud 92-94) ;*
*La campagne de **mobilisation pour une agriculture citoyenne** organisée par le Réseau AMAP dans le cadre de la loi d'avenir et des municipales 2014 (OYES, Lacisbio, PC Sud 92-94) ;*
*L'exploration de la question **des paniers solidaires**, en lien avec le dispositif ALISOL lancé par le Conseil régional Ile-de-France mi-2014 (OYES) ;*
*La réflexion **sur les contrats hors maraîchage**, qui se développent beaucoup et qui posent des contraintes spécifiques, demandant des efforts d'adaptation (Nord 78, Paris Nord, Lacisbio, PC Sud 92-94) ;*
*Le **fonctionnement de l'interAmap, son mode d'animation**, etc. (Lacisbio, Paris Centre Sud, Paris Nord)*

En 2014, le renforcement des interAMAP est passé par la recherche d'une présence quasi systématique d'un administrateur et/ou d'un salarié du Réseau lors des réunions des interAMAP, afin d'améliorer le dialogue entre le niveau régional et le niveau local. Ainsi lors de la réunion du Collectif du **3 avril**, chaque administrateur du collège consommateur ou producteur s'est porté volontaire pour suivre une ou plusieurs interAMAP en particulier, cela impliquant la participation aux réunions, le suivi des échanges entre les réunions, éventuellement l'impulsion de sujets à l'ordre du jour, et surtout le lien avec le niveau régional du Réseau : information des chantiers en cours.

Par ailleurs, le site internet du Réseau a été remanié de façon importante de manière à pouvoir permettre une meilleure accessibilité aux membres, et ainsi une meilleure appropriation de l'appartenance à un mouvement commun. Désormais, chaque interAMAP possède une page dédiée, et chaque membre groupe en AMAP peut modifier de manière interactive les données le concernant, et notamment s'inscrire de manière autonome sur la liste de diffusion de la ou les interAMAP de son choix.

En 2014, l'équipe administratrice et salariée régionale du Réseau AMAP IDF a mené un travail actif autour des interAMAP, qui a essentiellement consisté en :

- Mise en place d'un groupe de travail interAMAP réunissant des salariés et des administrateurs, ayant pour but de clarifier le rôle des interAMAP ainsi que la manière de communiquer à leur sujet dans les territoires ;
- Travail sur l'élaboration d'un kit pédagogique de présentation des interAMAP, visant à faciliter la compréhension du rôle de cet échelon territorial et de son mode de fonctionnement ;
- Réalisation d'affiches pour la Fête des 10 ans du Réseau AMAP IDF, organisée à Fontenay-sous-Bois le 10 octobre 2014

EN CHIFFRES :

9 INTERAMAP

20 REUNIONS

5 « CHANTIERS » ABORDES

LES JOURNEES INTERPAYSANS EN AMAP : UN ESPACE PRIVILEGIE D'ECHANGES ENTRE PAIRS

Eric Châtelet, référent journées inter-paysans

Qu'ils soient en première année d'installation ou avec plusieurs années d'expérience, les paysans se questionnent ou rencontrent des difficultés dans leur travail quotidien. Ces interrogations doivent pouvoir être partagées entre paysans. L'échange d'expériences et de bonnes pratiques doit bénéficier à tous avec l'objectif de pouvoir assurer les engagements pris dans le partenariat AMAP.

Des journées d'échanges, les « Journées Inter-paysans », sont organisées chaque année afin de permettre aux paysans d'échanger sur leurs pratiques et de trouver des réponses aux différentes questions qu'elles soient d'ordre technique ou organisationnel.

En 2014, les producteurs en AMAP en Ile-de-France se sont réunis lors des « Journées Inter-paysans » pour partager leur expérience et enrichir leurs pratiques agricoles et amapiennes à trois reprises :

- le 20 février 2014, dans les locaux du réseau
- le 3 décembre 2014, au Tremblay sur Mauldre (78)
- Le 17 décembre 2014 à Saint Augustin (77)

Ces journées de rencontre ont permis à la trentaine de participants de :

- visiter les exploitations accueillantes et d'échanger sur des pratiques agricoles spécifiques ;
- échanger sur l'état des partenariats AMAP des uns et des autres ;
- exprimer leurs attentes vis à vis du Réseau AMAP IDF ;
- discuter de la nouvelle Charte des AMAP ;
- réfléchir collectivement entre paysans sur la vision du modèle agricole que le Réseau AMAP IDF souhaite porter ;
- réaliser les premières « fiches Démarche Participative de Progrès »

Comme toujours la visite des exploitations a été un bon prétexte pour échanger sur les pratiques agricoles, chaque participant amenant sa propre expérience.

Ces trois journées très riches ont été l'occasion de prendre en compte le point de vue des producteurs et d'alimenter le débat.

COMMUNICATION ET CONNAISSANCE DU RESEAU

ASSURER UNE BONNE DIFFUSION DE L'INFORMATION AU SEIN DU RESEAU

Olivier Lavielle, interlocuteur communication et Anne Lebec, Chargée de mission

Pointée comme essentielle, la communication interne a été l'une des priorités de l'année 2014. Le Réseau AMAP IDF a œuvré en ce sens en mobilisant ses forces autour d'actions concrètes : mise en place d'un groupe de travail communication, refonte de la lettre d'info, conception d'un film de 3 min sur les actions du Réseau…

2014 aura donc permis de lancer le vaste chantier de la communication, chantier qui continuera d'être mené en 2015 à travers la mobilisation toujours plus forte des bénévoles amapiens et amapiennes.

L'EMERGENCE D'UN GROUPE DE TRAVAIL « COMMUNICATION »

La 1re étape a été celle de mettre en place un groupe de travail « communication » afin de structurer et d'organiser les échanges et réflexions autour de la communication interne. Le noyau dur du groupe de travail constitué d'Olivier et d'Hélène, administrateur et administratrice, et d'Anne, salariée, s'est réuni 9 fois. Force de proposition sur de nombreux sujets, les prises de décision ont toujours été faites en lien avec l'ensemble du Collectif.

La volonté du GT COM pour cette 1re année a été :

- De faire un état des lieux des supports de communication existants
- D'analyser les besoins des groupes et de répondre à leur(s) attente(s)
- D'être réactif et de traiter quelques points prioritairement, indépendamment les uns des autres, en proposant des solutions concrètes (ex : lettre d'info, film)

La logique aurait voulu que le Réseau réfléchisse en amont à une stratégie de communication globale. Cependant, le GT COM a souhaité proposer des outils concrets pour répondre rapidement aux besoins des groupes. Conscient qu'une réflexion autour de la stratégie de communication est essentielle, ce travail sera mené en 2015.

LA LETTRE D'INFO SE NUMERISE !

Depuis 2009, le Réseau publiait de manière de plus en plus intermittente une lettre d'information au format imprimé, au titre en forme de clin d'œil poétique et politique « Sous les Pavés, la terre ». La conception et la mise en page de cette lettre étaient devenues trop lourdes à gérer.

Avec le souci de maintenir la publication d'une lettre tout en facilitant sa réalisation et en améliorant sa circulation au sein du réseau, le GT COM a proposé au Collectif de la passer au format numérique, avec une publication mensuelle et un envoi par courriel.

Nous avons donc travaillé avec l'Atelier 7 – qui avait en 2013 œuvré avec talent à la refonte du site internet – afin qu'il traduise nos envies en langage « HTML » et mette en place une interface simplifiée de mise en page et publication.

Avec un ensemble de 4 à 6 articles variés et un agenda, cette lettre a été conçue pour être la plus ouverte et adaptable possible. Il s'agit de permettre d'une part au Collectif de communiquer sur ses actions et les évènements qu'il organise, et d'autre part d'être une véritable plateforme de partage d'informations et d'expression pour les amapiens et les paysans. Un formulaire commenté et automatisé a été mis en place afin de faciliter les contributions de chacun.

En 2015, le GT COM va continuer à améliorer l'interactivité de la lettre pour qu'elle devienne un vrai rendez-vous du réseau et qu'elle en reflète au mieux l'activité et les aspirations.

Un film de 3 min pour presenter les actions du Reseau

Les actions du Réseau sont multiples et il n'est pas toujours aisé – pour les administrateurs comme pour les salariés – de répondre simplement à la question : « que fait le Réseau ?».

Il y avait donc un enjeu fort à disposer d'un outil permettant de mieux faire connaître les actions et les objectifs du Réseau, et que chacun puisse en bénéficier et y contribuer en s'inscrivant dans le dialogue mis en place aux niveaux local, régional et inter-régional.

C'est pour répondre à ce besoin qu'en mai 2014, Olivier, administrateur au Réseau AMAP IDF et de par sa profession spécialiste en production audiovisuelle, a proposé au Collectif d'entreprendre la réalisation d'un film d'animation qui présenterait les missions et les actions en cours du Réseau de manière synthétique et ludique.

La diffusion d'une annonce auprès du Réseau a permis de faire connaissance avec la graphiste/animatrice Sidonie Moulart, amapienne aux Jardins de Cérès (78). Grâce à son enthousiasme pour le projet, le Réseau AMAP IDF a pu démarrer rapidement le travail de recherche graphique, d'écriture du texte et de conception du storyboard (cf. ill.).

Plusieurs étapes, fruits d'une réflexion collective entre Olivier, Sidonie, les administrateurs et les salariés ont permis d'aboutir à la conception finale du film de 3 min du Réseau :

- Travail et validation du storyboard
- Travail d'animation « image par image », extrêmement exigeant et méticuleux
- Maquettage par Sidonie
- Illustration sonore réalisée par Fabrice Sarcy

Cette première maquette a pu être diffusée lors de la fête des 10 ans du Réseau le 12 octobre. Les retours collectés auprès des amapiens– globalement enthousiastes et constructifs – se sont avérés très utiles pour effectuer les dernières retouches sur l'image. Le film a ensuite bénéficié d'un mixage en auditorium grâce à Matthieu Langlet (La Puce à l'Oreille), et du talent de la comédienne Laëtitia Eïdo qui a prêté sa voix au commentaire.

Le film est aujourd'hui visionnable et téléchargeable sur la plateforme Vimeo, et disponible également sur Youtube et Dailymotion.

En 2015, le Collectif aura à sa disposition cet outil pratique pour présenter le Réseau aux amapiens, paysans, partenaires actuels ou futurs, comme à ses divers interlocuteurs.

Le Réseau AMAP IDF invite chaque amapien à le faire circuler largement au sein de son groupe, mais aussi à le montrer lors des salons, fêtes, AG auxquels les groupes sont amenés à participer.

L'interconnaissance et la mise en avant du mouvement des AMAP comme un réseau vivant et structuré apparaissent comme des clés importantes pour sa bonification et sa pérennisation.

D'autres outils mis a disposition des groupes

Pour répondre à la demande des groupes de disposer d'outils pour leurs manifestations diverses et variées, pour la plupart localement, le Réseau AMAP IDF a pensé à éditer un certain nombre de supports qui pourraient être utiles et utilisés pour et par les amapiens eux-mêmes. Ils sont en effet nombreux à participer à des manifestations grand public (salons, festivals, fêtes locales…), à organiser des évènements locaux pour parler du mouvement des AMAP, de l'agriculture paysanne et citoyenne.

La création de supports apparaissait donc comme essentielle pour accompagner ces actions de sensibilisation et ce sont 7 bâches qui ont été conçues :

- Charte des AMAP en grand format
- Présentation schématique des actions du Réseau AMAP IDF : 4 grands axes

- Présentation des interAMAP en Ile-de-France : répartition géographique
- Présentation des interAMAP en Ile-de-France : diversités de fonctionnement
- Le mouvement AMAP, du groupe local au mouvement inter-régional (détails des rôles/actions du groupe AMAP, de l'interAMAP, du Réseau AMAP IDF et du Miramap)
- Présentation générale du Réseau AMAP IDF en quelques chiffres
- Historique du Réseau AMAP IDF : de 2001, création de la 1re AMAP à aujourd'hui

Ces bâches sont accessibles :

- directement dans les locaux du Réseau, convention de prêt de matériel établi ;
- en ligne, version téléchargeable.

Le site web du Reseau : echanger avec les groupes et s'ouvrir au grand public

Le site web du Réseau des AMAP est une plateforme dynamique permettant d'informer amapiens et grand public du mouvement des AMAP sur la région Ile-de-France.

Un travail quotidien a été mené pour mettre à jour les rubriques agenda et focus de la page d'accueil permettant ainsi à chacun de disposer d'informations actualisées.

Un travail spécifique a aussi été mené sur la page ressources, proposant un panel intéressant et varié de livres, films, reportages, études universitaires sur les AMAP, les enjeux agricoles et l'alimentation.

La page « trouver une AMAP », parmi les plus consultées, a permis de répondre de manière concrète à de nombreux citoyens à la recherche d'un groupe AMAP proche de chez eux.

ZOOM SUR L'ESPACE PRIVE

En 2014, un espace privé a été ouvert aux groupes AMAP. Disposant d'un identifiant et d'un mot de passe, les groupes AMAP peuvent désormais mettre à jour eux-mêmes leurs informations personnelles : adresse postale, statut (complet, fonctionne…), nombre d'adhérents, contact de l'adhérent-relais, détails des partenariats etc.
Cet accès privilégié permet une mise à jour régulière et rapide de la base de données, dont une partie est accessible par l'équipe salariée et l'autre ouverte au grand public.
Cet espace privé permet également de faciliter l'adhésion au Réseau AMAP IDF. Les informations complétées dans l'espace personnel sont automatiquement intégrées au formulaire PDF à télécharger. Il suffit ensuite au groupe AMAP d'imprimer ce formulaire et de le renvoyer par courrier postal.

Plusieurs actions de mise à jour et d'amélioration du site web ont été menées en 2014 et continueront à l'être.

L'interface dynamique de la carte interactive facilite la recherche et nombreux ont été les amapiens satisfaits de recevoir des demandes de citoyens désireux de rejoindre leur groupe.

COMMUNICATION EXTERNE

Michel Frechou, interlocuteur Commission Communication, et Anne Lebec, Chargée de mission

Une equipe de 5 administrateurs pour repondre aux sollicitations externes

(cf. ANNEXE 3 : REPARTITION DES SOLICITATIONS EXTERIEURES)

Depuis 2 ans, la commission « communication externe » se réunit (à peu près) toutes les semaines par téléphone. Composée de membres du collectifs et animée par Anne, elle a traité 127 sollicitations en 2014 gérées comme suit :

- Types de sollicitations (demande de partenariat, interviews, etc.)
- Supports de communication (articles, web, pétitions, etc.)
- Thèmes (agricultures, alimentation, modèle AMAP, etc.)
- Réponses / actions (Interview donnée, demande transférée, diffusion sur nos listes, etc.)

Le nombre important de demandes non traitées (hors délai) s'explique à la fois par des sollicitations qui nous parviennent « pour le lendemain » et par les quelques difficultés que nous avons eues à nous réunir ; la commission s'est tout de même **réunie 24 fois en 2014**.

Le Reseau AMAP IDF representee a quelques manifestations d'Ile-de-France

Le Réseau AMAP-IdF s'est mobilisé plusieurs fois au cours de 2014 pour participer à des événements et mener des actions de sensibilisation aux principes et valeurs du mouvement des AMAP : des stands ont notamment été animés lors de la Fair Pride, du Festival des Utopies Concrètes (où le Réseau partageait un stand avec l'AMAP de l'Ourcq basée dans le 19e arrondissement de Paris) et du Salon Marjolaine. Salariés et administrateurs ont également participé à plusieurs débats et conférences auxquels le Réseau a été invité, et ont pris part aux groupes de travail Afterres 2050 qui ont réuni différents acteurs pour modéliser le scénario d'une agriculture soutenable, ainsi qu'à ceux proposés lors de l'université d'été européenne d'ATTAC sur les alternatives concrètes.

UNE FETE POUR LES 10 ANS DU RESEAU AMAP IDF

Une centaine d'amapiens de tous les départements d'Ile de France ont fait le déplacement, malgré un temps très maussade.

Le jardin partagé Vergers de l'Ilot à Fontenay-sous-bois a été le cadre bucolique de cet événement marquant de 2015, les adhérents passionnés de cet espace, autour de leur président Patrick Deby, ont grandement contribué à la réussite de cette journée, par leur aide en amont pour l'installation, et tout au long de la journée. Les AMAP Champs Libres et La Clef des Champs de Fontenay ont également prêté main forte. Des photos ont été réalisées par Gianni Giuliani et Catherine Griss (Cf.ill.)

Après des discours introductifs d'Alain et Michel, et la diffusion de la maquette d'un film sur les actions du Réseau AMAP Ile-de-France, la journée a démarré par une table ronde animée par le journaliste Claude-Marie Vadrot sur le thème « Elues, Citoyennes, Paysannes : Coproductrices des politiques locales ? ». Cette table ronde sur les politiques locales en matière d'installation agricole a permis d'illustrer que la mobilisation citoyenne et la volonté politique étaient déterminante pour favoriser l'installation de nouveaux paysans sur les territoires franciliens.

Ces échanges nourrissants ont été suivis par un buffet « auberge espagnole » qui l'était tout autant, garni de succulents plats salés et sucrés faits maison. Crêpes, gaufres et confitures ont régalé les enfants, et les plus grands. Le tout en musique avec la guitare et la plume virevoltante d'Olivier Denat et son **Revilobande.**

L'après-midi fut drôle et théâtrale, avec d'abord les **sketchs** aux paradoxes tordants et politiquement directs de Jo Damas issus de son dernier spectacle "Retour vers la nature" : du TER à la terre. Puis la **conférence gesticulée sur le verre de terre** de Sophie Accaoui : cocasse, érudite et musicale.

Le magnifique Dansoir de Karine Saporta, situé juste de l'autre côté de la rue par rapport au jardin, était le lieu idéal pour une séance de **théâtre-image géant** animé par la compagnie Artcoop. Une trentaine de personne ont représenté et fait vivre « l'organisme AMAP ».

Enfin, la journée s'est terminée en dansant avec un grand bal folk, animé par les groupes **Bruno Biz is Band** et **Dark Lords of the Folk**.

Cette journée de festivités a également permis au Réseau de faire un petit bilan de 10 années d'actions et d'accompagnement des partenariats AMAP dans la région. L'équipe avait préparé des panneaux informatifs riches et variés : historique, carte des AMAP et de leurs fermes partenaires, structuration du réseau et chiffres clés. Ces documents sont maintenant consultables le site.

Et force est de constater, à l'instar des journalistes présents qui l'ont relayé dans plusieurs articles (dans Le Parisien, Politis et 94 Citoyens), que le Réseau bénéficie aujourd'hui d'un niveau d'organisation, de structuration et un spectre d'actions qui lui permettent de soutenir efficacement d'un côté la vie des partenariats AMAP et de l'autre l'installation – vitale pour le développement du mouvement- de nouveaux paysans.

ANIMER LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'ETHIQUE

DIFFUSION ET APPROPRIATION DE LA CHARTE DES AMAP

Laurent Marbot, référent DPP et Isabelle Vallette, chargée de mission

LA NOUVELLE CHARTE DES AMAP

Pour rappel, tout au long de l'année 2013, le Réseau AMAP IDF a activement participé au chantier inter-régional animé par le Miramap de processus de réécriture collective (cf. Rapport d'activités 2013). Ce chantier s'est achevé lors des Assises nationales organisées les 14 et 15 décembre 2013 à la Bergerie de Villarceaux (Val d'Oise).

Après deux jours d'échanges intenses, la centaine de producteurs et consommateurs, venus de toute la France, a abouti à un texte de 4 pages emportant le consensus de tous les présents. Ce texte a été voté à l'unanimité lors de l'AG du Miramap des 15&16 mars 2014 à Ribécourt : la nouvelle Charte des AMAP était née !

Il s'agit d'un texte boussole, qui n'édicte pas des règles mais pose nos valeurs et objectifs communs, tout en préservant la diversité et la créativité de nos partenariats.

Les deux documents diffusés par le Miramap sont disponibles sur le site internet du Réseau AMAP IDF :

- la nouvelle Charte des AMAP : http://www.AMAP-idf.org/images/imagesFCK/file/2charte_des_AMAP/charte_des_AMAP_mars_20142.pdf
- le Chemin vers la Charte : http://www.AMAP-idf.org/images/imagesFCK/file/2charte_des_AMAP/chemin_vers_la_charte_2014_des_AMAP.pdf

DIFFUSION ET APPROPRIATION DE LA NOUVELLE CHARTE

Suite à l'adoption de la nouvelle Charte par l'AG du Miramap, le Réseau AMAP IDF a travaillé à sa diffusion tout au long de l'année. Outre la diffusion dont elle a pu faire l'objet au sein de chaque partenariat à l'initiative des responsables de groupes AMAP, plusieurs moments régionaux ont été l'occasion d'insister sur les nouveautés de ce texte :

- **Journée interpaysans du 20 février 2014 :** une lecture commentée de la nouvelle Charte a permis d'expliquer les principales évolutions aux 12 paysans franciliens réunis au 24 rue Beaubourg, puis de lancer des échanges nourris ;
- **Assemblée générale du 9 mars 2014** : une lecture commentée de la nouvelle Charte, rentrant en profondeur dans certains points spécifiques (notamment la notion de co-producteurs) a été suivi par un temps d'atelier au cours duquel les participants, réunis en « mini-ruches » de 5 personnes environ, ont pu commencer à se l'approprier.
- **Formation « Responsables de groupes en AMAP » - 12 mars et 16 novembre :** en fin de 2e jour de chaque session (consacré à l'agriculture paysanne et au lien avec le paysan), temps d'exploration collective de la Charte via la méthode de « l'arpentage » : lecture individuelle d'une page du texte de la Charte et des extraits du « Chemin » correspondant, approfondissement de chaque page en petits groupes, puis partage des éléments essentiels en grand groupe, dont une phrase-clé de résumé ;
- **Rencontre régionale du 21 juin 2014 « Exploration collective de la nouvelle Charte » :** cette rencontre visait à lancer le processus de réflexion collective et de permettre aux 20 participants présents de se nourrir des expériences des uns et des autres ; elle s'est déroulée en deux temps :

  1) Exploration collective de la Charte via la méthode de l'arpentage : ce qui résonne ; ce qui questionne ;

  2) Outils d'animation pour animer la réflexion dans les partenariats autour de l'appropriation de la Charte.
- **Fête des 10 ans du Réseau AMAP IDF, le 12 octobre 2014 :** l'après-midi, la compagnie « Artcoop etc. » a animé un temps de « Théâtre-image » autour de trois thématiques importantes du partenariat AMAP, reliée à des valeurs fortes de la Charte :

  1) Motivation -Création AMAP : Le vivant ; Qualité ; Co-production ; Conditions sociales ; Souveraineté alimentaire

  2) Livraison – Ce que change l'AMAP : Partage ; Engagement ; Lien social ; Dialogue / Confiance ; Transformation ; Implication / Participation ; Proximité ; Education populaire

  3) Le projet politique et citoyen de l'AMAP : Equité / Transparence ; Solidarité ; Co-production ; Progrès ; Expérimentation / Créativité

  L'animation consistait à improviser, par petits groupes de 4-5 personnes, la mise en scène de de 3-5 tableaux muets en rapport avec l'une des phrases-situations tirées, chacune reliée à l'un des thématiques et inspirée d'expériences amapiens /paysans ; puis, avec la nouvelle Charte en support, à ajouter à chaque scène une phrase en y injectant des mots. Ensuite, tous les sous-groupes concernant une thématique présentaient leur proposition, ce qui donnait une sorte de frise de tableaux théâtraux pour chaque thématique. Le final était la création par l'ensemble des participants d'un tableau sonore sur le thème de la ferme en polyculture élevage.

Au niveau territorial, trois interAMAP se sont activement emparées de la question, traitant de la Charte à une ou plusieurs de leurs réunion.

DEMARCHE PARTICIPATIVE DE PROGRES

Laurent Marbot, référent DPP et Isabelle Vallette, chargée de mission

Une fois la Charte du mouvement adoptée collectivement, vient le temps de la mise en application concrète de ses principes fondateurs dans les pratiques quotidiennes. Il s'agit de se donner les moyens d'incarner l'esprit de ces principes sur le long terme en favorisant l'amélioration continue de ces pratiques, en se rapprochant toujours de l'horizon défini dans la Charte.

En 2014, la réflexion générale menée par le Réseau AMAP IDF sur la mise en place d'une démarche participative de progrès a mené à un travail dans deux directions : une ouverture vers l'extérieur, et un travail à l'intérieur du Réseau.

LES LIENS AVEC L'EXTERIEUR

Sur le plan extérieur, cette réflexion a conduit le Réseau à participer à deux types de réunions, européennes et inter-régionales, afin de participer à la réflexion globale sur les enjeux de l'amélioration des pratiques et de partager sa vision sur cette question, en lien avec celles sur les « systèmes participatifs de garantie ».

Echanges au niveau europeen – Urgenci

En 2014, le Réseau AMAP IDF a été amené à participer à deux rencontres européennes en lien avec Urgenci, le mouvement international des « Partenariats Locaux et Solidaires producteurs-consommateurs (PLS) et des autres systèmes émergents de distribution pour la Souveraineté Alimentaire » :

- **2ème Rencontre européenne d'Urgenci, 28 février-2 mars 2014 – Bergerie de Villarceaux :** cette rencontre a réuni une centaine de participants, de 16 pays européens ! En plénière, il y eut tout d'abord un temps de présentation du processus de la réécriture de la Charte en France et du processus de la charte du Royaume Uni. Puis plusieurs ateliers du Forum ouvert ont porté sur les systèmes de garantie participatifs, en lien avec les partenaires qui travaillent déjà sur le sujet (l'International Fédération of Organic Agriculture Movements – IFOAM - notamment) ;
- **2e Rencontre Grüntvig, 1er avril 2014 (Leuven, Belgique) :** ce séminaire de travail a réuni 18 participants de 5 pays européens et a consacré une journée à la présentation des expériences en matière d'amélioration des pratiques (France, Belgique, Allemagne).

Dynamique inter-regionale Miramap

Au niveau inter-régional, la réflexion concernant l'amélioration continue des pratiques s'est traduite par la participation du Réseau AMAP IDF à trois rencontres organisées par le Miramap :

- Rencontres inter-salariés du 17 juillet (Paris) et du 10-12 décembre (Lyon) : échanges entre les salariés des différents réseaux régionaux sur les chantiers mis en œuvre dans leurs régions

respectives en lien avec l'amélioration des pratiques (en Rhône-Alpes le SPG, en PACA le SGP) ;

- Séminaire inter-régional du 8 novembre 2014 : inscrit dans le cadre du projet Miramap « Amélioration des pratiques et Pôle paysan » (Garantir l'éthique et la soutenabilité sociale, environnementale et économique des partenariats AMAP par la mobilisation des Systèmes Participatifs de Garantie »)

EN INTERNE : VERS UN GUIDE.

A l'intérieur du Réseau AMAP IDF, la réflexion sur la démarche participative de progrès a conduit essentiellement aux deux actions suivantes :

Sur la forme, les réflexions et échanges menés en 2014 ont conduit à l'idée de lancer l'élaboration d'un guide pédagogique d'auto-estime de son partenariat et d'amélioration continue des pratiques. Ce guide serait constitué notamment de fiches thématiques compilant ce que dit la Charte sur un sujet et une liste de bonnes questions à se poser, visant à susciter l'échange et la réflexion.

En 2014, le travail de conception a consisté à élaborer les documents suivants :

- Une fiche introductive, présentant la démarche générale et le mode d'utilisation des fiches thématiques en groupe ;
- Le modèle de fiche thématique,
- Trois fiches thématiques test, portant sur les sujets suivants :
  - Fiche n°1 : « La sensibilisation des adhérents à l'agriculture paysanne » ;
  - Fiche n°2 : « Le calcul du prix de la part de récolte, et des coûts de production » ;
  - Fiche n°3 : « La construction du partenariat. Nourrir la confiance ».

Un premier travail de diffusion a été entamé fin 2014, ces trois fiches ayant pu être testées et faire l'objet de premiers retours à l'occasion des rencontres suivantes :

ZOOM SUR « AMAP : VERS UN NOUVEAU MODELE DE SOCIETE ? »

Cet article, n°171 de la revue Alternatives non-violentes (juin 2014), a été écrit dans le cadre de la participation du Réseau AMAP IDF au dossier « Quand les paysans résistent » de la revue trimestrielle Alternatives non-violentes. Il a été rédigé par Laurent Marbot et Isabelle Vallette d'Osia, respectivement administrateur et salariée en charge de la construction collective de l'éthique, comme une introduction aux tenants et aboutissants de la « DPP ». Il montre que le modèle AMAP est à la fois terreau de transformation personnelle, ferment de transformation collective et levier vers l'invention d'un nouveau modèle de société et explique d'où vient l'importance d'une démarche d'amélioration continue des pratiques, basée sur les notions d'éducation populaire et d'intelligence collective. ; Pour vous procurer ce numéro, commande sur : http://alternatives-non-violentes.org/ANV/Numeros/46

TEMOIGNAGES ISSUS DE LA FORMATION RESPONSABLES DE GROUPE – J3 – DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014

« La DPP, c'est l'avenir »

« La DPP, c'est le Début Prometteur des Possibles dans le processus collectif qui vise à recueillir l'adhésion au projet commun de l'AMAP »

« La DPP s'appuie sur l'intelligence collective pour co-construire un modèle évolutif affirmant la mise en œuvre de nouvelles pratiques liées à l'alimentation »

- Formation « Responsables de groupes », 3e jour de la deuxième session, dimanche 16 novembre 2014 (13 groupes, 3 paysans) : test des 3 fiches par trois groupes de 5-6 personnes, dont 1 paysan en AMAP dans chaque groupe ;
- InterAMAP OYES du 21 novembre 2014 (6 groupes, 4 paysans) : test de la fiche n°3 « Construire le partenariat » en petits groupes, dont 1 paysan par groupe ;
- Bureau du groupe en AMAP Le Panier Vanvéen (92) : test de la fiche n°3, « Construire la confiance dans le partenariat » (1 groupe en AMAP et son maraîcher partenaire) ;
- Journée interPaysans du 17 décembre 2014 (7 paysans, 2 AMAPiennes) : test de la fiche n°2

A chaque fois, la fiche donnait lieu à des échanges nourris entre les participants, d'une à deux heures. Les retours tirés de ces premiers tests confirment l'intérêt de développer cet outil pédagogique.

FAVORISER L'INSTALLATION DE PAYSANS EN AMAP

UN ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET QUI SE POURSUIT

Jean Louis Colas, référent accompagnement des porteurs de projet et Vony Pelon Chargée de mission

(Cf. ANNEXE 4 : L'offre d'accompagnement « abiosol » proposée aux porteurs de projet en 2014)

Le parcours pour s'installer en agriculture biologique est toujours aussi long et complexe. Il l'est d'autant plus si le porteur de projet n'est pas issu du milieu agricole et qu'il s'installe en Ile de France où la pression foncière est importante. Le porteur de projet doit définir son projet, le chiffrer et le financer, mais aussi apprendre le métier agricole, trouver du foncier, s'insérer dans le réseau des paysans et plus largement dans un territoire, présenter et défendre son projet devant différentes instances, comprendre les rouages administratifs, installer ses infrastructures avant de produire… Même si certaines de ces étapes se font avant d'autres, elles sont loin d'être linéaires et plusieurs doivent se mener de front. Cela explique pourquoi deux à trois années sont nécessaires pour concrétiser une installation en agriculture biologique.

Le Réseau AMAP IDF, avec ses partenaires du Pôle Abiosol (Les Champs des Possibles, le GAB IdF et Terre de liens IdF, continue d'être très impliqué dans l'accompagnement des porteurs de projet.

Un porteur de projet témoigne : « Sur mon chemin, au moment de concrétiser mon projet, j'ai croisé celui du Réseau AMAP IDF qui m'a non seulement encouragé à continuer, mais surtout accompagné sur tous les fronts avec leurs partenaires Terre de liens, Champs des Possibles et GAB au sein du pôle Abiosol. C'est ainsi que j'ai réussi à concentrer mon énergie sur un projet viable, de production de légumes variés, de grande qualité et exclusivement réservé aux amapiens. »

UNE BASE DE DONNEES DES PORTEURS DE PROJET CONSOLIDEE

Une base de données des porteurs de projet qui contactent le Pôle Abiosol et qui sont accompagnés a été finalisée. Cette base de données permet aux accompagnateurs d'avoir une vue d'ensemble des porteurs de projet, et de pouvoir extraire des informations qui facilitent l'accompagnement.

Ainsi, en 2014, **120** porteurs de projet ont été accompagnés par le Pôle Abiosol. Chaque porteur de projet a pour accompagnateur un référent issu d'une des 4 structures du Pôle Abiosol.

EN CHIFFRES :

120 PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNES PAR LE POLE ABIOSOL

37 PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNES PAR LE RESEAU AMAP IDF

LES REFERENCES TECHNICO ECONOMIQUES DES MARAICHERS EN AMAP EN ILE DE FRANCE SE FONT ATTENDRE…

Une étude sur les références technico-économiques des exploitations maraichères en Ile de France a été lancée en 2013. L'objectif est de disposer d'analyses économiques fiables des différentes exploitations en maraichage biologique afin d'une part d'améliorer l'appui et l'accompagnement aux candidats à l'installation, et d'autre part, de mieux sensibiliser et convaincre les acteurs des territoires sur la pertinence de l'agriculture promue par le Pôle Abiosol.
Le calendrier pour mener cette étude a été sous-estimé et l'étude est en cours de finalisation. La restitution et l'édition du rapport final est prévue pour le 1er semestre 2015.

Comme les années précédentes, le rôle du référent est d'accompagner le porteur de projet dans toutes les étapes de son parcours d'installation.

L'accompagnement comprend au minimum un entretien par an pour faire le point sur l'avancée du projet, des difficultés qui se présentent et des questions qui se posent. Le porteur de projet peut ensuite faire appel à son référent si besoin tout au long de l'année.

UN SOCLE DE 4 FORMATIONS PORTE PAR LE RESEAU AMAP IDF

ZOOM SUR LA FORMATION « DE L'IDEE AU PROJET »

En 2014, 15 participants ont suivi la formation « De l'idée au projet » qui s'étale de février à avril et qui est organisée chaque année depuis 2009. Avec des méthodes pédagogiques mettant au centre l'échange entre porteurs de projets et avec des paysans installés, cette formation permet avant tout une mise en réseau essentielle pour la réussite d'un projet d'installation. Elle permet aussi aux personnes en début de réflexion de préciser les contours de leur projet agricole que ce soit d'un point de vue humain, technique, économique, ou juridique. Les différentes facettes d'un projet d'installation sont abordées tout au long de cette formation et les porteurs de projet peuvent identifier celles qu'il sera nécessaire d'approfondir. Pour les personnes non issues du monde agricole, cette formation les lance véritablement dans le parcours à l'installation.

Chaque année, le Pôle Abiosol édite deux catalogues semestriels pour présenter le programme des évènements organisés.

En 2014, parmi l'offre d'accompagnement du Pôle Abiosol, le Réseau AMAP IDF a porté 4 formations clefs pour les porteurs de projet.

LA FORMATION « DEVENIR PAYSAN EN AMAP »

Au mois de juin, le Réseau AMAP IDF a organisé une formation "Devenir Paysan-ne-s en AMAP". Une douzaine de participants ont eu le plaisir de suivre ces trois jours d'échanges: futurs maraîchers, avicultrices (poules pondeuses et poulets de chair), couvés (futurs installés en cours de test d'activité) et porteurs de projets dont le souhait d'installation est plus lointain.

Ce fut l'occasion d'éclaircir les grands principes de l'AMAP, de s'arrêter sur certains d'entre eux de manière plus approfondie et de réfléchir à leur mise en pratique concrète : quelle communication entre le groupe et le paysan ? Comment calculer le prix d'une part de récolte ? Comment aborder la planification de la production pour répondre aux besoins des amapiens ? Les témoignages de plusieurs paysans en AMAP ont été comme

toujours très riches : Sophie Duplay, maraîchère depuis 2006 dans le Vexin, Erwan Humbert et Eric Chatelet, tous deux maraîchers à Longpont sur Orge et Paul Thierry, maraîcher à Chatenoy.

Les amapiens de l'AMAP « Moulins du lapin » du 14e arrondissement de Paris sont également intervenus pour faire part de leur expérience dans leur partenariat. Les histoires et les valeurs des AMAP donnent une force et un soutien inestimable aux futurs installés. Un porteur de projet témoigne : « Trois jours riches pour une formation très éclairante, indispensable à tout futur installé ».

La formation « Construire son planning de production en AMAP »

La 3ème édition de la formation « Construire son planning de production en AMAP » a réunit 9 participants. Etant donné la complexité de la planification de la production en maraichage en AMAP, cette formation est essentielle pour tout maraicher s'installant en AMAP. En effet, la production doit être diversifiée et régulière toute l'année, il est donc indispensable d'appréhender dans le temps et dans l'espace la gestion des cultures et éviter ainsi des trous de productions ou encore des surplus. Laurent Marbot est le principal intervenant de cette formation. En reprenant le planning de production légume par légume, il transmet ses connaissances en toute transparence et sincérité. Eric Châtelet, Guilain Vergé, et Philippe Caron maraichers ont également témoigné et partagé leur expérience sur leur méthode de planification.

La formation « Travailler a plusieurs»

Certains porteurs de projet souhaitent s'installer à plusieurs en construisant un projet collectif, d'autres saisissent l'opportunité de créer leur activité sur une parcelle commune sachant qu'ils partageront des bâtiments et du matériel en commun, d'autres enfin ont pour projet de rejoindre une structure existante. Cette dimension collective est centrale dans le modèle agricole que le Réseau AMAP IDF souhaite promouvoir et défendre. En effet, rechercher des synergies et toute forme de complémentarité et de solidarité entre paysans fait partie de « l'esprit AMAP » et rejoint les principes de la Charte. Cependant, travailler en collectif n'est pas toujours simple et même souvent complexe. Ainsi, le Réseau AMAP IDF a mis en place une formation susceptible d'aider les futurs nouveaux installés à identifier quel type de collectif construire en fonction de leur projet, identifier les points de vigilance pour qu'un collectif fonctionne, et enfin construire des relations de qualité permettant le développement et le bien-être de chacun ainsi que l'efficacité du collectif.

En 2014, la formation a réuni 10 personnes constituant 4 groupes de paysans ou futurs paysans.

APPUYER LE FINANCEMENT SOLIDAIRE DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE PAYSANNE ET BIOLOGIQUE

DEVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DE LA FINANCE SOLIDAIRE

- Île de France Active

Le réseau Île-de-France Active (IDFA) souhaite développer sur le territoire francilien ses interventions agricoles et agri-rurales prioritairement en finançant des exploitations de petites tailles qui s'inscrivent dans une agriculture de proximité respectueuse de son environnement. Ces installations sont considérées par le réseau comme génératrices d'emploi et se situent pleinement dans ses publics prioritaires (créateurs d'entreprises éloignés de l'emploi ; entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire). Dans ce cadre, nous avons associé IDFA et Afile 77 (délégation locale) à l'étude sur les références technico-économiques menée par le pôle Abiosol. En 2015, des temps d'appropriation de l'étude par les techniciens des délégations locales devraient être organisés.

- Initiative Melun Val de Seine Sud Seine et Marne

Aujourd'hui, toutes les plateformes peuvent s'engager sans contrainte dans le financement des activités agricoles. Un comité sur le financement des projets agri-ruraux, auquel a participé le Réseau AMAP-IdF et piloté par Initiative Ile-de-France, a réfléchi aux besoins des territoires ruraux et à la mise en place d'un prêt d'honneur agricole pour y répondre. En Ile-de-France, environ 50% des entrepreneurs agricoles ne bénéficient pas de la DJA (Dotation aux Jeunes Agriculteurs) car ils ne remplissent pas les critères d'âge ou de diplôme. Ils ne peuvent donc pas mobiliser de prêts bancaires pour créer leur entreprise. D'où l'intérêt du prêt d'honneur qui leur permettra d'augmenter leur apport personnel et de faire levier sur les prêts bancaires.

DEVELOPPER LES CAGNOTTES SOLIDAIRES

Le Réseau AMAP-IdF, dans le cadre du Pôle Abiosol, s'était engagé dans l'étude de faisabilité de la mise en place de cagnottes de solidarité en Ile de France, la réalisation des outils et la co-construction avec le Miramap d'ateliers de formation pour essaimer le modèle de cagnottes solidaires. En 2014, Le Réseau des AMAP a accompagné la création et le développement de deux cagnottes solidaires. Ainsi, a vu le jour en milieu d'année « le bonheur est dans le prêt » réunissant quatre AMAP autour de quatre paysans finançant deux projets respectivement à hauteur de 10 000€ et 2500€. Deux projets de financement sont en cours dont 10000€ pour l'installation d'un nouveau maraicher. Et en en fin d'année, la cagnotte de Ménilmontant s'est créée autour du paysan de l'AMAP de Ménilmontant pour un projet de près de 5000€.

ZOOM SUR LE « KIT DE CREATION DES CAGNOTTES SOLIDAIRES ».

Ce kit est composé de :

- *Un document opérationnel de la démarche cagnotte solidaire*
- *Une note juridique présentant les enjeux et obligations légales avec références aux textes législatifs*
- *Un modèle de contrat d'apport avec droit de reprise*
- *Un modèle de contrat de prêt*
- *La déclaration des contrats de prêt*
- *Une fiche technique « créer une association de loi 1901 »*
- *Des statuts types*

L'ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES TERRITORIALES EN FAVEUR DE L'INSTALLATION

Olivier Lavielle, référent dynamique de territoire et Benoit Sébaut Chargé de mission

Les différentes structures composant le Pôle Abiosol sont fréquemment sollicitées par des groupes de citoyens et des collectivités territoriales (communes, communautés de communes, départements) désireuses de développer des projets en agriculture biologique sur leur territoire, notamment via le système AMAP. L'organisation des actions du pôle Abiosol a évolué pour gagner en efficacité et en pertinence. Ainsi, chaque structure participe de façon complémentaire aux actions menées, en fonction de ses spécificités. La coordination est assurée par un salarié de chaque structure et le pilotage des projets est réparti en fonction du temps consacré par chaque structure. En 2014, le Réseau AMAP-IdF a accompagné un certain nombre de territoires pour faciliter l'installation de paysans en Île de France. Ce travail s'organise autour de 3 axes:

- Former et sensibiliser les acteurs du territoire
- Accompagner des projets de territoires par le « dialogue territorial »
- Développer des partenariats « stratégiques » pour l'intervention en faveur d'une agriculture écologiquement et socialement responsable.

FORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Formation des acteurs des collectivites territoriales en matiere d'agriculture et d'enjeux lies a l'amenagement du territoire

L'objectif principal des formations à destination des élus et salariés des collectivités locales est de les sensibiliser aux enjeux d'une agriculture de proximité et durable et de détailler avec eux les outils d'aménagement utilisables pour préserver les espaces agricoles sur leur territoire. Il s'agit également de leur transmettre les éléments nécessaires à une installation durable (prérequis à l'installation) et de leur faire rencontrer des jeunes installés en agriculture biologique en Ile de France.

Au cours de l'année 2014, le Réseau des AMAP a concentré ses efforts de formations auprès d'élus et techniciens investis dans des projets de territoires et a adapté ses modules génériques élaborés les années précédentes, aux enjeux et spécificités locales. Ainsi, en s'appuyant sur « La Boîte à Outils » créée fin 2013, nous avons proposé aux élus et techniciens de l'*EPA Marne*, de la *communauté d'agglomération du Val Maubuée* et de la commune de *Coutevroult* une demi-journée articulée autour de trois thèmes selon les principes de mise en œuvre : identifier, initier, agir et développer. Plus concrètement les modules abordaient les sujets suivants :

- Préserver les terres agricoles.

L'objectif était avant tout de les amener à penser une planification durable. C'est-à-dire établir un diagnostic agricole partagé, mettre en cohérence leurs documents d'urbanisme et repenser le

développement urbain. Ensuite, l'enjeu était d'identifier les leviers à leur disposition pour protéger les terres à long terme en établissant un zonage prioritaire des secteurs sensibles et en évaluant les possibilités de protéger leur foncier en fonction des outils à disposition.

- Installer des Paysans sur ma commune.

L'objectif était de leur donner les clés pour mobiliser le foncier et créer des conditions favorables en se plaçant dans une dynamique de projet. L'enjeu était alors de comprendre la nécessité d'animer le dialogue territorial en mettant autour de la table l'ensemble des acteurs, afin d'identifier l'échelle la plus pertinente pour faciliter la mise en œuvre du projet. L'autre objectif était de les sensibiliser au parcours à l'installation d'un nouvel installé par le témoignage d'expérience.

- Encourager l'émergence d'alternatives.

Au-delà de l'installation à proprement parler, les collectivités ont des leviers pour engager leur territoire dans la transition vers une agriculture participative et intégrée. Il faut alors identifier les différents espaces dans lesquels ils peuvent impliquer les citoyens.

Pour alimenter ces formations, nous avons diffusé les plaquettes « Pôle Abiosol – accompagnement des collectivités territoriales », un document ressource sur l'état des lieux de l'installation en IdF, les fiches outils « pour une agriculture citoyenne » ainsi qu'un film de sensibilisation sur l'installation en maraichage biologique en Ile de France qui s'appuie sur l'expérience de l'installation d'un couple de jeunes installés à Pussay (91).

Formation des citoyens en matiere d'agriculture et d'enjeux lies a l'amenagement du territoire

Le Réseau des AMAP et Terre de Liens Ile-de-France ont co-organisé un cycle de formations pour favoriser l'implication des citoyens sur leur territoire en matière d'installation. Nous avons proposé un module « Comment intervenir sur mon territoire ? » comprenant un cycle de quatre formations :

- Les collectivités, le foncier et l'agriculture : se repérer, comprendre et s'outiller.
- Comment prendre part à l'aménagement de mon territoire ?
- Accompagner les collectivités locales pour installer de nouveaux paysans.
- Agir sur les décideurs publics : s'adresser aux élus locaux.

EN CHIFFRES :

18 ELUS ET TECHNICIENS FORMES

4 MODULES DE FORMATIONS « INTERVENIR SUR MON TERRITOIRE » A DESTINATION DES BENEVOLES

52 PARTICIPANTS A CES MODULES

ACCOMPAGNER DES PROJETS DE TERRITOIRES PAR LE « DIALOGUE TERRITORIAL »

Pour 2014 le Réseau AMAP IDF a affiné et mis en œuvre une méthodologie d'accompagnement permettant de mettre en discussion les enjeux de développement du territoire, les souhaits politiques de la collectivité, les volontés de la population et la cohérence avec l'implantation d'un projet agricole et tout ce que cela implique (liens avec les porteurs de projets, mise en cohérence entre le projet et les conditions du territoire, etc.). Ainsi, l'accompagnement que nos structures proposent est composé généralement de trois phases de travail adaptées selon les particularités locales. Ces phases correspondent à :

- une analyse des conditions d'implantations d'un projet agricole,
- la mise en cohérence entre un projet de territoire et le projet de vie d'un porteur de projet en identifiant les besoins et attentes de chacune des parties prenantes,
- le suivi de la mise en œuvre opérationnelle du projet d'installation.

APPUI DE COLLECTIVITES

(Cf. Annexe 5 : Appui aux collectivités locales)

En 2014, année électorale, aucun nouvel accompagnement n'a été lancé et ainsi il n'y a pas eu de travail sur un diagnostic territorial, phase préalable à tout accompagnement. En effet, les équipes municipales pour beaucoup remaniées n'ont pas lancé ce type de projet en 2014. Les missions de l'année ont essentiellement porté sur des temps de conseils et orientations.

Tout au long des phases de conseil ou d'accompagnement, il est important pour les structures du Pôle Abiosol, d'associer au mieux les bénévoles de nos réseaux formés et accompagnés par ailleurs.

APPUI DE GROUPES DE CITOYENS

(Cf. Annexe 6 : Appui aux dynamiques citoyennes)

Les amapiens sont une force vive pour mener des actions visant à faciliter l'installation de paysans sur leur territoire car ils sont «sur le terrain» et sont donc les mieux placés. Ils peuvent être à l'origine d'une piste d'accompagnement des collectivités, interpeller leurs élus ou encore identifier un agriculteur proche de la retraite. Ils peuvent aussi, faisant partie d'une AMAP, souhaiter voir s'installer un producteur sur leur commune mais sans être partie prenante de l'accompagnement des collectivités alors même qu'ils sont des acteurs majeurs du territoire sur les questions d'agriculture de proximité et d'alimentation locale. Ils peuvent à la fois effectuer une veille sur les terres disponibles et agir eux-mêmes ou auprès des décideurs locaux pour promouvoir l'agriculture paysanne.

En ce sens, en 2015, le Réseau de AMAP concentrera ses actions sur les territoires où les citoyens (groupes et/ou paysans porteurs de projet) seront moteurs pour initier une piste.

FACILITATION ET ANIMATION DE DYNAMIQUES PLURI-ACTEURS DANS LA CONCEPTION ET REALISATION DE PROJETS AGRICOLES BIO ET SOLIDAIRES

(Cf. Annexe 7 : facilitation du dialogue territorial)

La méthode du dialogue territorial permet à l'ensemble des acteurs n'ayant pas l'habitude d'échanger ensemble, de produire des projets de territoire conformes aux attentes et besoins de différents acteurs (citoyens notamment). Le pôle Abiosol a mis cette posture en avant dans ses accompagnements, pour privilégier la mise en relation et la co-construction entre acteurs tout au long de l'année 2014.

Un des types d'accompagnements de collectivités est ce que l'on nomme « accompagnement global à la mise en œuvre d'un projet agricole ». Il s'agit d'un travail long qui se met en place lorsque la collectivité est porteuse d'un projet visant l'installation d'un ou plusieurs agriculteurs. Ces projets nécessitent un investissement important des structures. Ils mobilisent à la fois les missions de sensibilisation, formation et suivi des collectivités, mais aussi les missions de sensibilisation et mobilisation des citoyens locaux. Enfin, de façon à s'assurer de la bonne adéquation entre le projet de territoire et la réalité des candidats à l'installation, il est essentiel de faire se rencontrer les deux parties afin que les deux projets (territoire et candidat) se dessinent en parallèle et intègrent l'un et l'autre les contraintes et besoins de chacune des parties. Ces projets demandent un investissement lourd pour les structures du Pôle et demandent aussi aux collectivités un investissement politique ainsi qu'un investissement de la part des services. Ces deux derniers points sont essentiels dans la réussite des projets d'installation portés par des collectivités.

ZOOM SUR LE PROJET D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE PROXIMITE A MAGNY LES HAMEAUX

En friche depuis une trentaine d'année, près de 20 ha de terre en propriété de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yveline (CASQY) étaient destinés à l'urbanisation dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans le cadre d'un projet d'éco-quartier, c'est la volonté de rapprocher agriculture et citoyen qui a motivé la commune à modifier le PLU pour dédier plus de la moitié du terrain à l'agriculture.
Depuis mars 2013, le Réseau AMAP IdF et ses partenaires du Pôle Abiosol (Terre de Liens IdF, Les Champs Des Possibles et le Groupement des Agriculteurs Biologique IdF) accompagne la CASQY et la commune dans la définition du projet d'agriculture biologique de proximité, l'identification des freins et des leviers, et la proposition des différentes possibilités d'exploitation en étroite collaboration avec Robert Pirès et Aline Pottier, respectivement porteur de projet en maraichage et en arboriculture.
Fin 2014, Robert Pires a signé une convention d'exploitation d'un an renouvelable. L'urgence était qu'il puisse planter rapidement ses premiers légumes pour ne manquer la saison 2015. Pour autant cette situation n'est pas idéale et nous ne cesserons de nous mobiliser pour que Robert signe un bail rural, qu'il puisse avoir un bâtiment et un accès à l'eau afin de pouvoir exploiter durablement dans de bonnes conditions.

En 2014 nous avons donc prolongé le travail d'accompagnement global selon la méthodologie précitée sur les communes, dont le travail avait été engagé en 2013.

DEVELOPPER DES PARTENARIATS STRATEGIQUES POUR L'INTERVENTION EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE ECOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT RESPONSABLE

Le Pôle Abiosol a poursuivi le développement d'une série de partenariats « stratégiques » avec plusieurs opérateurs publics ou parapublics intervenant sur la question foncière agricole et environnementale en Ile-de-France:

Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France (AEV)

Le Pôle Abiosol travaille régulièrement en lien avec l'Agence des espaces verts (AEV) d'Ile-de-France dans sa politique d'acquisition foncière et d'installation d'agriculteurs biologiques. Deux rendez-vous avec la nouvelle chargée de mission agriculture ont permis de faire un suivi des pistes et de finaliser le travail mené sur le Montguichet pour l'installation de jeunes maraîchers.

ZOOM SUR LE RESEAU DES TERRITOIRES AGRI-URBAINS

Rassemblant agriculteurs, citoyens et élus autour d'un programme d'action et d'une animation à l'échelle du territoire, les programmes agri-urbains régionaux doivent apporter des réponses concrètes pour le maintien et la valorisation de l'agriculture périurbaine. En plus des programmes existant depuis plusieurs années, le réseau des territoires agri-urbains d'Île-de-France entend animer, en parallèle du réseau rural et périurbain, une dynamique d'échange et de mutualisation spécifique aux projets franciliens en faveur de l'agriculture périurbaine.
Dans ce cadre nous avons rencontré à deux reprises le coordinateur de réseau afin de déterminer les partenariats possibles. Concrètement nous avons participé à l'organisation du séminaire annuel « l'action des communes et des intercommunalités d'Île-de-France en faveur de l'agriculture périurbaine » ainsi que deux ateliers techniques « circuits courts de proximité » et « mettre en œuvre l'agro-écologie sur les territoires agri-urbains ».

La Reserve de Biosphere de Fontainebleau et du Gatinais (RBFG)

La signature de la convention cadre de partenariat, rédigée en 2012 et signée en 2013, permet de réaliser des actions communes d'animation territoriale, d'élaborer une méthodologie de veille foncière et de sensibiliser les élus aux problématiques agricoles et foncières sur l'ensemble des 126 communes de ce territoire.

Les Parcs Naturels Regionaux Paris (PNR)

- Parc naturel régional du Gâtinais français

  Nous avons fait une proposition de convention tripartite de partenariat entre les structures du Pôle Abiosol, La RBFG et le PNR Gâtinais sur les mêmes bases que la convention signée avec la RBFG. Cette proposition été transmise au CA et nous sommes en attente de l'accord.

- Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse

Nous avons travaillé avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse dans le cadre du projet d'installation d'un maraicher sur la commune de Magny-les-Hameaux. Principalement dans le cadre des comités techniques et du financement du projet au travers du dispositif « Les Utopies réalistes ».

DEFINIR ET PROMOUVOIR NOTRE MODELE

DEFINIR NOTRE MODELE AGRICOLE : MARCHER COLLECTIVEMENT VERS CE MODELE

Laurent Marbot, référent DPP et Isabelle Vallette, chargée de mission

Suite à la réécriture de la charte en 2013, et donc à la réactualisation de notre vision commune des AMAP, nous avons réaffirmé les valeurs et objectifs de nos partenariats : partage, solidarité, confiance, transparence, citoyenneté active, coopération et intelligence collective,... Il nous appartient maintenant de les faire vivre en les déclinant en pratiques concrètes, adaptées aux réalités quotidiennes que nous rencontrons. Nous sommes amenés à réinventer en permanence de nouveaux rapports à l'alimentation et à la nature, et donc à l'agriculture que nous pratiquons ensemble.

Le mouvement AMAP est clairement porteur d'une vision nouvelle de la société et s'inscrit dans un vaste mouvement de transition. Il apporte des idées innovantes dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation mais aussi plus largement de l'Economie Sociale et Solidaire. Non seulement il expérimente dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation des solutions d'ores et déjà viables, mais il a également pour objectif d'être un des outils de la transition vers un autre modèle de société plus solidaire et plus respectueux de la nature et des autres. Contribuer à inventer et à construire le modèle de demain fait partie de sa raison d'être. Si nous voulons nous préserver des récupérations mercantiles et mieux promouvoir la pertinence de nos actions il nous faut formaliser le modèle que nous voulons développer.

Un des grands chantiers de 2014 a donc été de lancer le travail de définition de notre modèle agricole commun, tout en préservant la diversité et la créativité qui sont au centre des valeurs qui nous animent.

Ce travail a d'abord été réalisé au sein du CA du réseau. Cela nous a permis de décliner une vision partagée, mais aussi d'identifier les « cibles » auprès desquelles nous voulons communiquer et pourquoi :

- amapiens : mieux faire connaître et comprendre l'agriculture que nous souhaitons mettre en œuvre. Participer à cette construction.
- Paysans : Echanger et co-construire ce modèle.
- Institutions publiques : Influencer les politiques publiques et nous permettre d'avoir les moyens de nos actions. Améliorer les conditions d'installation et de développement de nos fermes.
- Partenaires associatifs : affirmer notre identité et contribuer aux travaux communs.
- Autres circuits courts : affirmer nos particularités et la plus-value des AMAP.
- Banques : Légitimer notre modèle afin de faciliter l'accès aux financements pour les porteurs de projets et les paysans.

Nous avons ensuite convié les paysans, à l'occasion des Journées inter paysans de cette fin d'année, à échanger sur ces premières ébauches. Les discussions ont été très riches et ont permis d'affiner notre vision tout en l'élargissant. Il nous faut donc maintenant élargir la réflexion au sein des interAMAP, afin que chacun d'entre vous, paysan et amapiens, puisse amener ses réflexions issues de ses expériences quotidiennes. La mise en place progressive de la Démarche Participative de Progrès, nous apparaît comme étant la meilleure opportunité afin d'animer ces échanges.

PROMOUVOIR NOTRE MODELE AUPRES DES DECIDEURS

Florent Sebban et Olivier Lavielle, référent plaidoyer et Benoit Sébaut Chargé de mission

L'année 2014 a été riche en concertations pour la rénovation des politiques publiques. En effet, la rénovation de la Politique Agricole Commune, qui a fixé le cadre européen des orientations et du financement des politiques agricoles pour les six prochaines années (2014 – 2020), a invité les pouvoirs publics à ouvrir le débat pour donner les orientations nationales et engager sa déclinaison et ses priorités au niveau local. En outre, après plusieurs mois de négociations, les conclusions des trilogues entre le Conseil, le Parlement et la Commission Européenne confirment le manque prévisible d'ambition pour la Politique agricole commune après 2013.

Par ailleurs, le transfert de la compétence agricole, de l'Etat à la Région, a incité les services de la Région Île-de-France à se structurer et à consulter les acteurs pour déterminer les contours du futur Programme de Développement Rural. De plus, la Loi d'Avenir Agricole a fixé l'orientation des politiques publiques qui se déclinent sur les territoires régionaux, notamment en termes de gouvernance. Ainsi, en 2014, le Comité Régional Installation et Transmission (CRIT) a vu le jour, pour lequel le Réseau des AMAP Île-de-France à fait entendre sa voix, bien qu'en étant exclu à l'heure actuelle.

Enfin, l'année 2014 a été marquée par les élections municipales. Ce temps électoral a été l'occasion pour les amapiens d'inciter les candidats à s'engager « pour une agriculture citoyenne en Île-de-France ».

ZOOM SUR LE COMITE REGIONAL INSTALLATION ET TRANSMISSION (CRIT)

Près de 50 paysans et citoyens engagés dans les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) de toute l'Ile-de-France se sont retrouvés le mercredi 2 juillet pour célébrer l'alliance vertueuse entre paysans et citoyens devant les locaux du Conseil Régional d'Île de France.

Cette « cérémonie de mariage » symbolique, célébrée par le maire EELV de Pussay (91) Grégory Courtas, avait pour objectif de mettre en avant les vertus d'un engagement mutuel entre paysans et citoyens. En effet, près de 60 000 citoyens franciliens s'engagent au quotidien pour se nourrir autrement en soutenant des paysans de leur région à travers les AMAP. De leur côté, les paysans en AMAP ouvrent grand les portes de leurs fermes et acceptent la discussion avec les citoyens desquels ils ne se dissocient plus : ensemble, ils sont coproducteurs.

Les paysans et citoyens réunis ce mercredi 2 juillet demandaient donc à ce que le Réseau des AMAP Île-de-France soit représenté dans les organes de gouvernance agricole au niveau régional et notamment au sein du nouveau Comité Régional Installation Transmission (CRIT).

Suite à cette cérémonie, une délégation de paysans et citoyens a été reçue par des représentants de la région et de la préfecture. Malheureusement les autorités régionales avaient déjà acté la composition du futur CRIT auquel, pour des raisons qu'elles n'ont pas formulées clairement, le Réseau n'a pas été invité à participer. Le Réseau est pourtant depuis 2009 un acteur majeur de l'installation en agriculture biologique de proximité dans la région, avec ses partenaires du Pole Abiosol.

Le Réseau des AMAP Île-de-France continuera donc à se mobiliser pour installer de nouveaux paysans partout en Île-de-France en partenariat avec les citoyens. Il continuera également à revendiquer une agriculture ouverte sur la société et une gouvernance pluraliste des instances agricoles régionales.

LE PLAN DE DEVELOPPEMENT RURAL EN ÎLE-DE-FRANCE (PDR IDF)

Ce programme s'inscrit dans la *« stratégie Europe 2020 pour l'emploi et une croissance intelligente, durable et inclusive »*, adoptée lors du Conseil européen du 17 juin 2010. Trois fonds contribuent à la politique de cohésion européenne : Le Fonds européen de développement régional (FEDER), Le Fonds social européen (FSE), Le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Le PDR-IdF est la déclination locale du FEADER.

L'enjeu est de taille puisque la Région utilisera les financements communautaires mobilisés pour accompagner le développement de l'agriculture sur la période 2014 - 2020. Dans la perspective de la mise en place de ce programme, la Région a sollicité des contributions des acteurs franciliens, qui seront appelés à utiliser les crédits disponibles, réunis dans le cadre du « Partenariat élargi ». Nous avons donc été appelés à participer à la rédaction du futur programme, dans le cadre d'un processus de concertation étendu à l'ensemble du partenariat régional. En 2014, le processus de concertation devait aboutir sur l'approbation et la définition du cadre de mise en œuvre du programme et particulièrement les actions prioritaires et les lignes de financement.

Entre le niveau Européen, national et régional les délais de concertation ont été extrêmement contraints et il a fallu nous organiser dans l'urgence pour pouvoir apporter nos contributions. Malgré ces délais serrés les structures du Pôle Abiosol se sont coordonnées pour produire un document de propositions et d'amendements des articles et mesures du prochain PDR-IdF.

LA LOI D'AVENIR AGRICOLE

Le Réseau AMAP IDF a porté des amendements auprès des députés et sénateurs franciliens. En effet, les producteurs et consommateurs adhérents d'Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) ont souhaité plusieurs modifications au projet de Loi d'Avenir Agricole actuellement. La pérennisation du nouveau modèle économique et social porté par les AMAP requiert une augmentation du nombre d'installations de paysans en agriculture citoyenne. Pour lever plusieurs freins à l'installation, le Réseau a fait trois propositions concrètes pour faire évoluer la loi d'avenir agricole :

- Surface Minimum d'Installation

Proposition d'amendement :
Dans l'article L.722-5 remplacer le critère n°2 par :
« Le temps de travail nécessaire à la conduite de l'activité est au moins égal à 1 200 heures par an. »

- Création d'un fonds de garantie

Proposition d'amendement :
Dans l'article 14
Alinéa 37 (du texte de l'AN)
Après l'alinéa 37, est ajouté un nouvel alinéa ainsi rédigé

« L'Etat, par l'intermédiaire de la Banque publique d'investissement, met en place un fonds de garantie nationale destinée aux nouveaux exploitants agricoles, et en priorité aux porteurs de projets s'inscrivant dans une démarche agro-écologique. »

- Coopérative d'Activité et d'Emploi en agriculture

Proposition que le répertoire des actifs agricoles soit également ouvert aux entrepreneurs-salariés-associés de Coopératives d'activité exerçant une activité agricole.

LES DISPOSITIFS REGIONAUX (ATREA, PRIMHEUR, PREVAIR, ETC.)

Après l'année de l'évaluation du dispositif d'Appui à la Transmission Reprise d'Exploitation Agricole (ATREA), piloté par le Conseil Régional d'Ile-de-France et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts (DRIAAF) et mis en œuvre par la chambre régionale d'agriculture et le syndicat des Jeunes agriculteurs (JA), nous sommes toujours dans l'attente du programme de mise en œuvre. La création du CRIT devrait rendre ce dispositif « obsolète ». C'est pourquoi nous avons été sollicités pour la redéfinition des critères à l'obtention de la « dotation jeune agriculteur » DJA.

Les dispositifs PRIMHEUR et PREVAIR, dans cette période « tampon » entre deux dispositifs, ont été gelés en partie. Les conséquences ont été difficiles pour les paysans de nos réseaux, un certain nombre n'ayant pu y avoir accès. Nous avons interpellé les pouvoirs publics concernés en direct lors de rendez-vous avec l'exécutif du Conseil Régional et avec un courrier co-signé des structures du Pôle Abiosol faisant état du besoin de mettre en place des mesures provisoires.

LES POLITIQUES REGIONALES POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Après les premières concertations en 2013, le Réseau a participé à la dernière réunion de concertation. Mais principalement en 2014, il a contribué à l'écriture des actions et mesures du Plan bio de la future programmation 2015 – 2020, apportant des contributions à chaque version proposée. De plus, le Réseau des AMAP a assuré un travail de coordination et de synthèse au sein du Pôle Abiosol.

Mais cette année, plus encore que les années précédentes, le Réseau AMAP IDF a renforcé son action de plaidoyer et de lobbying auprès des élus régionaux. Nous avons en particulier tissé des liens forts avec le groupe EELV du Conseil Régional, qui nous ont permis de formuler des amendements portés par les élus du groupe à l'occasion du vote rapport « Stratégie pour une agriculture durable de proximité ».

Lors des discussions autour de ce rapport, les élus écologistes du groupe ont particulièrement veillé à plusieurs points que le Réseau des AMAP souhaitait voir intégrer dans le Plan Bio. Parmi les plus notables :

- La représentativité de l'ensemble des acteurs de l'agriculture bio et de proximité.

Ainsi nous avons obtenu que le pôle Abiosol ait un représentant en plus du GAB aux comités techniques et de pilotage du plan bio. Cela constitue une avancée significative : pour la première fois le pôle Abiosol, qui représente à la fois des agriculteurs, mais aussi des citoyens-consommateurs, est représenté en tant que tel dans des instances de gouvernance. Cela va permettre au Pôle de mieux s'intégrer dans le paysage agricole institutionnel, de mieux véhiculer le modèle agricole qu'il porte et que les élus écologistes soutiennent, mais aussi de renforcer sa légitimité.

- accompagner les exploitations à la diversification vers des modèles de polyculture élevage.
- Le respect de la charte AMAP par le renforcement des partenariats entre producteurs et consommateurs, en encourageant un système d'autoévaluation de ces partenariats par les producteurs et consommateurs eux-mêmes. "*La conversion du modèle agricole francilien vers une agriculture durable et de proximité suppose l'appui des citoyens. De tels systèmes participatifs d'évaluation rempliront pleinement ce rôle*!", confirme Marianne Boulc'h (Elue EELV qui a porté l'amendement sur la DPP).

LES MUNICIPALES 2014

Le temps des élections municipales a été un temps de débat important. Partout sur le territoire francilien, les paysans et consommateurs- membres du Réseau des AMAP Île-de-France et de l'association Terre de Liens Île-de-France se sont organisés pour mettre en débat les questions liées à l'agriculture. Pour ce faire, une campagne de mobilisation a été lancée visant à inciter les citoyens à aller à la rencontre des candidats en s'appuyant sur un « Kit de Mobilisation » pour les interpeller sur la place de l'agriculture et l'alimentation dans les communes d'Ile-de-France.

Au travers de cette campagne, nous avons fait la promotion d'une agriculture qui associe les citoyens et redonne confiance aux paysans. Ce nouveau modèle agricole, qui remet les consommateurs au cœur des enjeux agricoles et alimentaires, pousse chacun à assumer ses responsabilités tout en recréant du lien social tant en ville qu'à la campagne. C'est dans ce sens que nous avons voulu rappeler aux élus locaux qu'ils ont les moyens d'encourager cette agriculture citoyenne de proximité en agissant sur le foncier, en soutenant l'installation de nouveaux agriculteurs, en développant des actions en faveur du rapprochement des consommateurs et des producteurs et en associant au maximum les citoyens dans la gestion des territoires.

A cette occasion ce sont près de 10 cafés citoyens qui ont permis de débattre de ces questions, et plus d'une centaine de candidats qui ont été interpellés !

ANNEXES

ANNEXE 1 : CYCLE DE FORMATION DES BENEVOLES

DATE	MODULE	TITRE FORMATION	INTERVENANT-E-S	NB PARTICIPANTS
18.06.2014	Appréhender le monde agricole	Diversité des agricultures françaises, perspectives historiques	Sophie Devienne, maître de conférences à l'UFR Agriculture comparée et développement agricole d'AgroParisTech	20
29.11.2014		PAC, quésako?	Aurélie Trouvé, maître de conférences en économie et membre du Conseil scientifique d'Attac	23
22.11.2014		Mieux connaître les SAFER et leur fonctionnement	Robert Levesque, Département études - Terres d'Europe-Scafr (Société de conseil pour l'aménagement foncier rural)	22
07.06.2014	Comment intervenir sur mon territoire?	Les collectivités, le foncier et l'agriculture: se repérer, comprendre et s'outiller	Franck Guillouzouic,	24
20.09.2014		Comment prendre part à l'aménagement de mon territoire?	Gaëlle Lacaze, chargée de mission Terre de liens IDF	5
11.10.2014		Accompagner les collectivités locales pour installer de nouveaux paysans	Charles Leconte, Benoit Sebaut, chargé de mission Réseau AMAP IDF	11
07.12.2014		Agir sur les décideurs publics: s'adresser aux élus locaux	Compagnie Naje	12
12.04.2014	Evolution du contexte foncier	Contexte foncier francilien	Xavier Guiomar, géographe et enseignant-chercheur à l'AgroParisTech sur les politiques agricoles et le périurbain	27
26.04.2014	Pour aller plus loin…	Histoire de la grande distribution et du développement des labels et étiquettes	Marie-Paule Dousset, journaliste et spécialiste de la consommation	25
24.05.2014		Agriculture bio, raisonnée, conventionnelle, paysanne, comment s'y retrouver?	Jacques Caplat, agronome, anthropologue et administrateur de l'association Agir pour l'environnement	15
21.06.2014		Relier agriculture et paysage pour favoriser la biodiversité	Agnès Sourisseau, paysagiste et agricultrice	14

ANNEXE 2 : FONCTIONNEMENT DES INTERAMAP

INTERAMAP	Fonctionnement 2014
InterAMAP Sud 77	Initiée en 2005, ne s'est pas réunie en 2014, et concerne vingt groupes. Une réunion est prévue début 2015 pour relancer une dynamique sur le territoire
InterAMAP Petite Couronne Sud 92-94	Initiée en 2010, s'est réunie 4 fois en 2014. Elle concerne onze groupes de l'est des Hauts de Seine (92) et de l'ouest du Val de Marne (94). Cette InterAMAP est particulièrement mobilisée pour la préservation de la Plaine de Montjean, à côté de Rungis
InterAMAP LacisBio 77	Initiée en 2010, s'est réuni **3** fois en 2014. Elle réunit 29 groupes du nord de la Seine-et-Marne.
InterAMAP Paris Centre-Sud	Initiée en octobre 2010 mais en sommeil depuis 2012, **s'est réunie 1 fois** en 2014. Elle concerne 32 groupes en AMAP de la moitié sud de Paris.
InterAMAP Paris Nord	Initiée à l'occasion de la Fête des AMAP 2011. Elle s'est réunie **2** fois en 2014, et concerne 16 groupes
InterAMAP Sud 92	Initiée en octobre 2011 **ne s'est pas réunie** en 2014. Elle concerne environ 14 groupes en AMAP.
InterAMAP Nord Est 91	Aussi appelée OYES pour les initiales des 4 cours d'eau du secteur : Orge, Yerre, Essonne et Seine. Cette interAMAP s'est réunie 6 fois en 2014, elle concerne vingt et un groupes de la moitié est de l'Essonne. Plusieurs paysans de l'Essonne se mobilisent régulièrement pour participer à cette interAMAP, apportant des éléments de réflexion supplémentaires aux échanges des groupes AMAP
InterAMAP Sud 78 – Ouest 91	Née de la scission de l'interAMAP Essonne : privilégiant une cohérence territoriale plutôt qu'administrative, les groupes AMAP de l'ouest de l'Essonne ont invité les groupes du sud des Yvelines. Elle **ne s'est pas réunie** en 2014 et concerne 28 groupes ainsi que des producteurs.
InterAMAP Nord 78	s'est réunie pour la première fois en décembre 2011, et concerne 14 groupes. Elle s'est réunie **3** fois en 2014.

ANNEXE 3 : REPARTITION DES SOLICITATIONS EXTERIEURES

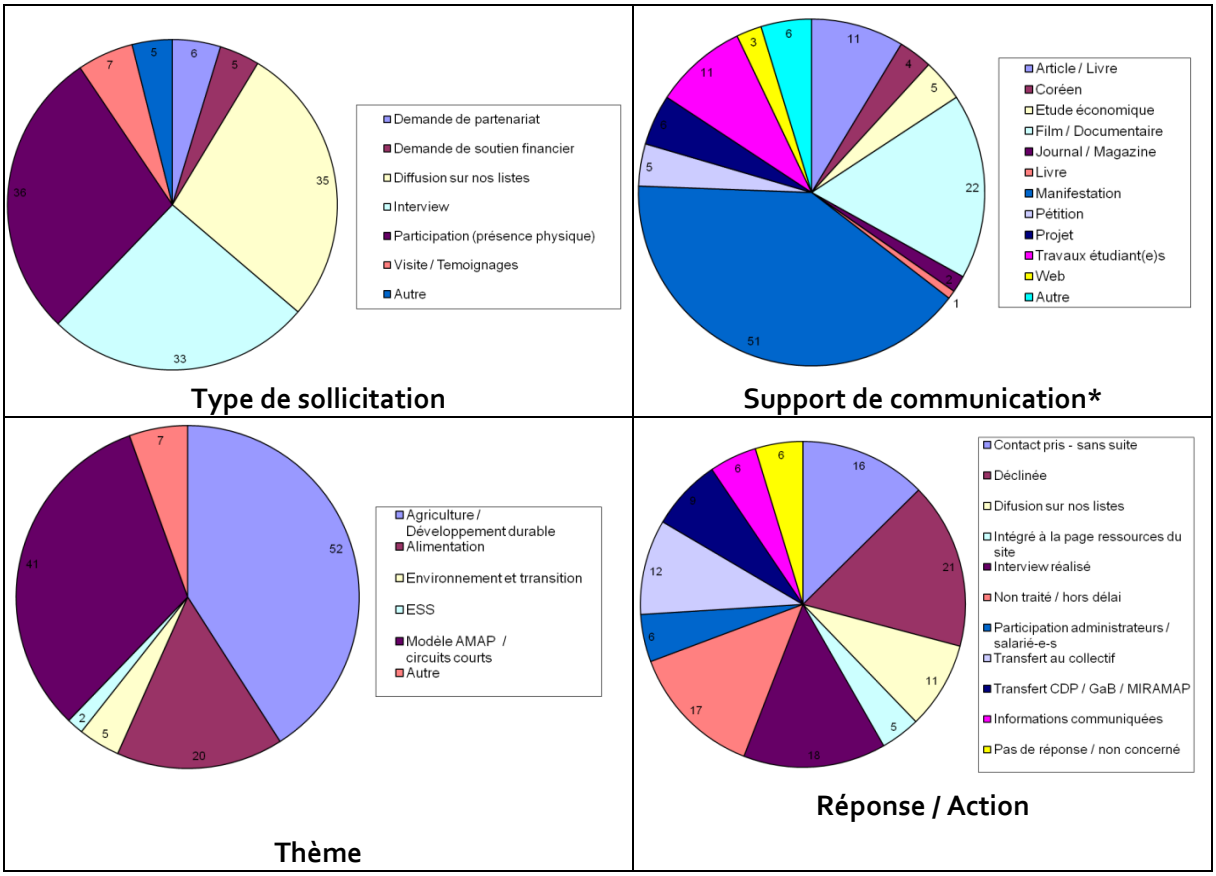

* : à noter : nous recevons régulièrement des demandes de pays étrangers qui, en visite à Paris, souhaitent découvrir le modèle AMAP. Passé l'étonnement et les premières visites que nous avons organisées et qui n'ont abouti à rien, nous avons décidé de ne plus répondre à ces sollicitations.

ANNEXE 4 : L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT « ABIOSOL » PROPOSEE AUX PORTEURS DE PROJET EN 2014

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT	INTITULE ET STRUCTURES ORGANISATRICES
Sensibilisation des porteurs de projet / Informations générales	Réunion d'accueil (R-AMAP IdF/GAB/TDL/CDP)
Accompagnement individuel (global et thématique)	Objectifs : ▪ Accompagner le porteur de projet dans la maturation de son projet ▪ Etablir un plan d'action ▪ Suivre et actualiser/adapter le plan d'action pendant la durée de l'accompagnement Au minimum un 1er entretien par an (R-AMAP IdF/GAB/TDL/CDP)
Formations	Formation sur la construction du projet : ▪ De l'idée au projet (R-AMAP IdF/GAB/TDL/CDP) Formation thématique pour approfondir un volet/une thématique du projet : ▪ Chiffrer son projet (AFOCG 45 / CDP) ▪ Planification de la production en AMAP (R-AMAP IdF) ▪ Devenir paysan en AMAP (R-AMAP IdF) ▪ Le tutorat par des professionnels en agriculture (CDP) ▪ S'installer en maraichage biologique sur une petite surface (CDP) ▪ Enregistrer sa comptabilité (R-AMAP IdF) Formations techniques : ▪ Auto-construction d'outils en maraichage biologique (CDP) ▪ Comprendre son sol (CDP) ▪ Réglage et entretien du matériel (CDP) ▪ Produire ses plants maraichers (CDP) ▪ Mettre en place un petit atelier de poules pondeuses sur son exploitation (CDP/GAB)
Informations	▪ Pistes foncières (TDL) ▪ Formations existantes (R-AMAP IdF/GAB/TDL/CDP) ▪ Offres d'emploi (GAB) ▪ Visites de ferme (GAB)

Conseil	▪ Sur les pistes foncières ▪ sur le foncier (baux) ▪ sur les AMAP (mise en place d'un partenariat AMAP) ▪ économique (chiffrage de projet) ▪ sur les financements à l'installation ▪ sur l'agriculture biologique ((R-AMAP IdF/GAB/TDL/CDP)) et nos partenaires (AFOCG 45 : Comptabilité et gestion de l'exploitation, AS77 : conseil juridique, Chambres d'Agriculture : conseil technique et aides à l'installation)
Mise en situation	▪ stages courts (GAB/CDP) ▪ stages longs (GAB/CDP) ▪ parrainage (GAB) ▪ tutorat (GAB) ▪ couveuse (CDP)
Temps d'échanges	▪ Cafés installation ((R-AMAP IdF/GAB/TDL/CDP) ▪ Visites de ferme (GAB)

ANNEXE 5 : APPUI AUX COLLECTIVITES LOCALES

Site	Principales réalisations 2014	Enjeux	Objectifs
Coutevroult 77 (10ha)	Identification foncier Appui et conseil dans la définition du projet Définition d'un argumentaire pour faciliter les échanges avec EPA-Marne (propriétaire) Visite d'un site couveuse	- Convaincre le maire qu'une couveuse est une activité de formation - Négociation EPA Marne / Commune - Identifier des Porteurs de projet	- Installer un paysan fin 2016 - Développer un espace test
Fosses 95 (7ha)	Rencontres avec élue d'opposition et citoyens souhaitant avoir un maraicher localement : appui à la définition du projet et d'un plan d'action	- Sensibiliser les élus pour qu'ils portent le projet - associer les AMAPiens locaux - identifier des PdP	- Installer deux à trois paysans fin 2016
Saint Denis 93 (4ha)	Lancement de l'accompagnement à la reprise de l'exploitation de M.Kersanté par la SAFER IDF et la Chambre régionale d'agriculture le 17/11/14 à l'hôtel de ville de Saint Denis	- Suivre de près l'AMO de la SAFER et de la Chambre pour que les objectifs d'une agriculture Bio de proximité soient atteints	- Installer un maraicher à fin 2015

ANNEXE 6 : APPUI AUX DYNAMIQUES CITOYENNES

Site	Principales réalisations 2014	Enjeux	Objectifs
Draveil 91 (10ha)	Appui à la définition du projet Mobilisation des groupes Définition des engagements de la commune Proposition d'accompagnement à la mise en œuvre	-Relancer la dynamique du groupe installation du panier à salade -Faire respecter les engagements de campagne du maire de Draveil. -Identifier des PdP	- Installer un pôle maraichage début 2016 - Faire engager la commune dans le co-financement
Chevannes 91 (11ha)	Appui à la définition du projet Médiation entre les différentes parties prenantes : commune de Chevannes, Communauté d'agglomération du Val d'Essonne, ASSEC, propriétaire privée, porteurs de projets	-Convaincre le propriétaire privé de vendre son terrain -Articuler besoins des PdP identifiés, envies des citoyens, disposition de la commune	- Installer deux à trois paysans fin 2015 - Achat citoyen de la parcelle
Mennecy 91 (4ha)	Nouvelle piste fin 2014 : Appui de l'ASSEC dans la définition du Projet	-Créer une réelle dynamique citoyenne d'installation	- Installation maraîcher mi 2016

ANNEXE 7 : FACILITATION DU DIALOGUE TERRITORIAL

Site	Principales réalisations 2014	Enjeux	Objectifs
Magny-les-Hameaux 78 (11ha)	Poursuite des actions 2013 + accompagnement à l'installation provisoire du maraicher : Comité technique étude hydrogéologique et solutions provisoires d'approvisionnement Comité technique définition du plan d'occupation de la parcelle (plan de culture, cheminements, corridor écologique, serres, etc.) Appui au montage financier du projet Appui du maraicher pour financer le lancement de son activité (cagnotte solidaire) Présentation du projet aux riverains	-Première collaboration multipartite (Agglo/ Commune/ PNR/ Paysans/ Pôle Abiosol), ce projet doit faire valeur d'exemple -Capitaliser les réussites et les écueils du projet	- Installer durablement Robert (convention précaire pour le moment) à mi-2015 - Installer un second paysan sur la surface restante (Aline= Arbo) à fin 2015
Noisiel Emerainville 77 (8ha)	Finalisation de la pré-étude de faisabilité Sensibilisation des parties prenantes : EPA Marne, Elus CAVM, Elus Emerainville	-Faire en sorte que l'EPA Marne cède le Foncier -Faire dialoguer la commune avec la CAVM, pas du même bord -Identifier des PdP	- Installer 3 paysans début 2016

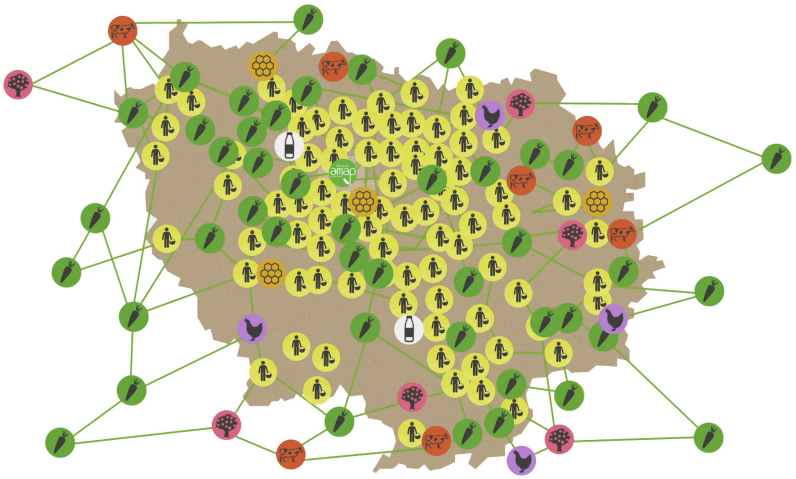

RESEAU AMAP IDF

24 rue Beaubourg 75003 Paris

www.amap-idf.org • 09 52 91 79 95

îledeFrance

MAIRIE DE PARIS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
FDVA FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

vivea fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

eau seine NORMANDIE Agence de l'eau

Essonne LE DÉPARTEMENT

SEINE & MARNE 77 LE DÉPARTEMENT